



**GLOBAL  
INITIATIVE**  
AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

# UNE RÉSERVE DE RESSOURCES

LES GROUPES ARMÉS ET L'ÉCONOMIE DES  
CONFLITS DANS LES PARCS NATIONAUX  
DU BURKINA FASO, DU NIGER ET DU  
BÉNIN

Antônio Sampaio | Aziz Mossi | Eleanor Beevor | Emmanuel N Sambieni

MAI 2023

## REMERCIEMENTS

Les auteurs souhaitent remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour partager leurs connaissances en vue de la rédaction du présent rapport, ainsi que les participants à la deuxième édition du Dialogue sur les économies illicites et l'instabilité, organisé à Cotonou en octobre 2022, qui a permis d'obtenir un retour précieux sur notre analyse préliminaire.

## À PROPOS DES AUTEURS

**Antônio Sampaio** est analyste principal de la Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC).

**Aziz Mossi** est chercheur au Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL).

**Eleanor Beevor** est analyste principale de la GI-TOC.

**Emmanuel N Sambieni** est enseignant-chercheur au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Parakou, au Bénin.

© Global Initiative Against Transnational Organized Crime, 2023.  
Tous droits réservés.

Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de la GI-TOC.

Couverture : © *Nature Picture Library/Banque de photographies Alamy*  
Cartographie : Genene Hart

Veuillez adresser vos demandes à :  
The Global Initiative Against Transnational Organized Crime  
Avenue de France 23  
Genève, CH-1202  
Suisse  
[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

# CONTENU

- Synthèse ..... 1**
  - Méthodologie ..... 3
- Extension des conflits et intégration des groupes armés dans l'économie du complexe WAP ..... 4**
  - Gouvernements, rangers et communautés : une relation tumultueuse..... 5
  - Les groupes armés dans le complexe WAP : de l'intrusion à l'offensive ..... 8
  - Les points d'entrée des groupes armés dans le complexe WAP ..... 10
- Corrélation entre conflits et économies illicites dans le complexe WAP ..... 14**
  - Les gardiens : extraction des ressources issues des économies locales ..... 15
  - Liens avec les réseaux de contrebande et de trafic..... 18
  - Réponses ..... 22
- Conclusion ..... 25**
  - Recommandations..... 25
- Notes ..... 27**



## SYNTHÈSE

Les groupes extrémistes violents élargissent leur présence, de leurs bases principales implantées au Mali et au Burkina Faso vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest. L'un des principaux axes de cette expansion a suivi la zone de réserves naturelles englobant les parcs nationaux du W, d'Arly et de la Pendjari ainsi que plusieurs zones semi-protégées plus petites et des réserves de chasse. Ensemble, ces zones sont appelées le complexe WAP. Sa situation à la frontière de plusieurs pays (à cheval sur le Bénin, le Niger et le Burkina Faso et à proximité des frontières du Nigéria et du Togo), la couverture offerte par les forêts et la végétation de savane, ainsi que son isolement relatif, en font une base opérationnelle cruciale pour les groupes armés non étatiques qui alimentent l'instabilité politique dans le Sahel.

En témoigne la forte augmentation des attaques violentes observée depuis la fin de l'année 2021 dans les régions sur le pourtour du complexe WAP au Bénin et, dans une moindre mesure, au Togo, les zones protégées étant devenues un moyen pour les deux principaux groupes armés de la région d'étendre leur influence vers les États côtiers. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin - JNIM), une coalition de groupes extrémistes violents majoritairement originaires du Mali et idéologiquement affiliés à Al-Qaïda, est le plus important d'entre eux. La Province de l'État islamique au Sahel (Islamic State Sahel Province - ISSP) est également active au sein du complexe WAP, mais dans une bien moindre mesure.

Si le complexe fait essentiellement office de refuge pour les combattants du JNIM (et de l'ISSP), ceux-ci se présentent également comme un système de gouvernance alternatif pour la population locale. Ce faisant, ils se sont adaptés et tirent profit du fait que de nombreuses personnes vivant dans le complexe dépendent de l'économie illicite. Cette économie est *illicite* plutôt qu'*informelle*, dans la mesure où des marchandises non déclarées et non taxées passent les frontières pour répondre aux besoins de base. Dans les États côtiers (le Bénin, qui abrite une grande partie du complexe WAP, le Togo, dont la frontière nord-est se trouve à proximité du parc de la Pendjari, et le Nigéria, dont la frontière nord-ouest est également proche du complexe), les marchandises sont nettement moins chères du fait des infrastructures portuaires et des subventions octroyées pour certains produits de base clés comme le carburant. Les habitants de cette région (où les marchés officiels sont rares) considèrent globalement comme légitimes bon nombre d'activités économiques interdites (comme la contrebande de carburant, de biens de consommation et la chasse) car elles fournissent des produits vitaux que la grande majorité de la population ne pourrait pas acheter sur les marchés formels plus onéreux.

## Définitions - économies illicites et informelles

**Économie illicite :** Marchés au sein desquels des actes illégaux sont commis à au moins un stade de la chaîne d'approvisionnement, que ce soit au niveau de l'approvisionnement, de la production, du transport, de la vente ou de la distribution.<sup>1</sup>

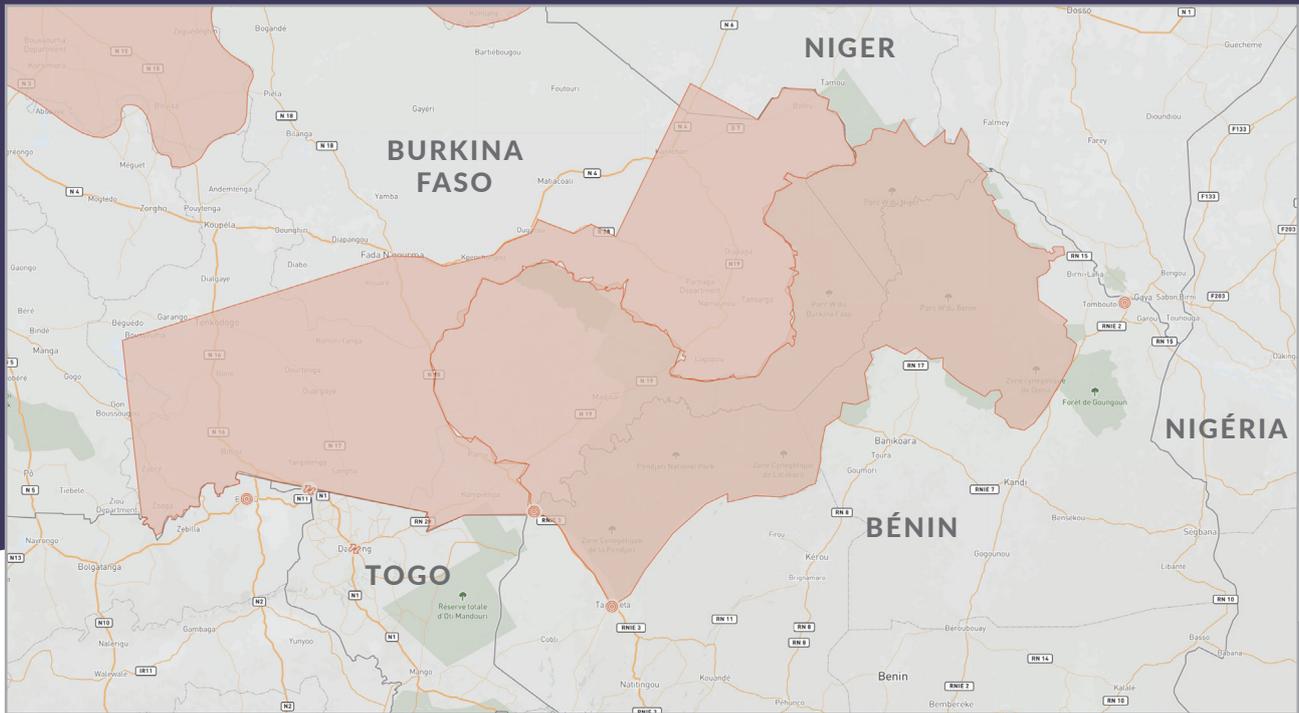
**Économie informelle :** Ensemble des activités économiques menées par des travailleurs et des unités économiques qui ne sont pas couvertes ou qui sont insuffisamment couvertes par des dispositions formelles, en droit ou en pratique.<sup>2</sup>

Ces écarts de prix ont favorisé l'émergence d'un écosystème de contrebande bien développé. Les petites bandes de contrebandiers généralement motorisés empruntent l'itinéraire du complexe WAP qu'ils considèrent plus sûr par rapport aux grands axes qui traversent la frontière sud du Burkina Faso, où ils courent un plus grand risque de tomber sur un poste -frontière. Le secteur formel a pour sa part toujours été largement absent. De ces régions, les populations qui vivent autour des parcs se sont de ce fait tournées vers la filière de la contrebande. Elles y participent en tant que fournisseurs, car l'activité est rentable, mais aussi en tant que consommateurs, pour pouvoir accéder à des marchandises inaccessibles dans de nombreux secteurs de la région.<sup>3</sup>

La contrebande ne constitue qu'un aspect de l'économie politique locale dont les groupes armés tirent parti pour asseoir leur autorité sur les habitants. La politique foncière de la région, avec son passif de conflits autour des ressources naturelles, en constitue un autre. Comme avec l'économie de la contrebande, le JNIM a intégré dans ses pratiques de gouvernance les aspirations locales à tirer profit des ressources naturelles des parcs. Ses membres ont également joué, et parfois tiré parti, des conflits locaux liés à l'accès aux terres. Le présent rapport est davantage axé sur l'exploitation des ressources naturelles et sur la manière dont les groupes armés utilisent les ressources locales à des fins de gouvernance que sur les conflits fonciers ou les tensions entre agriculteurs et éleveurs.<sup>4</sup>

Le principal objectif des groupes armés qui interagissent avec les activités économiques illicites n'est pas d'en profiter au sein du complexe WAP, mais de faire avancer leurs ambitions de gouvernance. Les éléments recueillis jusqu'à présent suggèrent que le JNIM a largement résisté à l'idée de taxer directement les marchandises de contrebande en provenance des États côtiers qui entrent dans le complexe WAP. Le groupe collecte des contributions des habitants principalement en leur imposant le paiement de la *zakat* (forme d'aumône en vertu des principes de l'Islam) ou parfois de frais de pâturage. Dans les deux cas, ce paiement est versé en échange d'un service de crédibilité variable. Plus généralement, le JNIM offre à la population locale de pratiquer tranquillement des activités illicites si elle accepte en échange que le groupe soit la force dirigeante. Le JNIM facilite donc en premier lieu les économies illicites et en tire profit en second lieu.

Cela ne signifie pas que le JNIM est un acteur bien intentionné au sein du complexe WAP car le groupe a régulièrement recours à la violence pour contraindre les civils. Les combattants du JNIM ne ménagent pas leurs efforts, même si cela implique des comportements destructeurs, pour veiller à l'absence totale de contact entre les populations locales qu'ils cherchent à gouverner et l'État ou d'autres forces d'opposition. Ils ont tendance à faire preuve de violence à l'encontre de ceux qu'ils soupçonnent de s'opposer à eux afin d'attiser les conflits intercommunautaires, ou simplement pour inspirer la peur aux habitants et s'assurer de leur obéissance.



**FIGURE 1** La région transfrontalière Bénin-Burkina Faso-Niger est une zone très propice aux économies illicites.

SOURCE : <https://wea.globalinitiative.net/illicit-hub-mapping/fr/>

## Méthodologie

Le présent rapport s'appuie sur des données primaires collectées lors de recherches menées en juillet 2022 dans les communautés qui entourent le complexe WAP au Niger et au Bénin, et sur des entretiens réalisés à distance du côté burkinabé du complexe. Cela représente au total plus de 80 entretiens (non structurés et semi-structurés) avec les principales parties prenantes, sans compter les exercices de validation supplémentaires. Au Bénin, 38 entretiens ont été menés dans les quatre communes du département de l'Alibori : Kandi, Malanville, Karimama et Banikoara. Dans chacune de ces communes, les chercheurs ont visité les districts et les villages limitrophes du Parc du W.<sup>5</sup> Le rapport repose également sur des données secondaires en anglais et en français collectées dans la littérature scientifique et politique et dans les journaux locaux. Au Niger, 18 entretiens ont été menés. 20 autres entretiens à distance ont été réalisés avec des personnes du côté burkinabé entre février et mai 2022. Ces données ont été complétées par des sources comme des médias locaux, des études scientifiques et de la littérature grise. Les premiers résultats ont été partagés et analysés lors d'un dialogue avec 50 experts organisé par la GI-TOC à Cotonou en octobre 2022. Des données supplémentaires et des avis d'experts ont été intégrés au rapport. Les échanges entre les parties prenantes se sont poursuivis à l'issue de ce dialogue. Un petit nombre d'entretiens supplémentaires ont été menés par téléphone en décembre 2022 afin de mettre à jour certaines données.



# EXTENSION DES CONFLITS ET INTÉGRATION DES GROUPES ARMÉS DANS L'ÉCONOMIE DU COMPLEXE WAP

L'extension du conflit armé du Mali vers les régions méridionales et occidentales du Sahel s'appuie sur une influence croissante exercée sur les économies politiques locales. Comme mentionné plus haut, deux groupes extrémistes violents ont été les fers de lance de cette stratégie qui consiste à s'insérer dans les systèmes socio-économiques locaux : le JNIM et, dans une bien moindre mesure, l'ISSP. Si l'ISSP et le JNIM ont renforcé leur présence au sud du Mali, un groupe armé burkinabé, Ansar ul-Islam, a aussi été actif au Burkina Faso, en collaboration avec le JNIM (et en particulier avec le sous-groupe principal, la Katibat Macina).

S'ils ont dans un premier temps coopéré, le JNIM et l'ISSP ont ensuite commencer à s'affronter avec régularité fin 2019 et en 2020. Dans la province Est du Burkina Faso, les affrontements entre le JNIM et l'ISSP se sont intensifiés début 2020, lorsque le JNIM a décidé de chasser l'ISSP hors de la province. Fin 2020, le JNIM avait de fait expulsé les combattants de l'ISSP de toute la province Est, au-delà de la capitale régionale, Fada N'gourma. Seul un petit nombre de combattants affiliés à l'ISSP se trouveraient actuellement dans le complexe WAP, bien que l'on estime qu'ils disposent de quelques avant-postes et d'une présence dans les zones frontalières septentrionales des États côtiers, notamment au Ghana.<sup>6</sup> En témoignent les premières attaques du groupe au Bénin, dans le département de l'Alibori en juillet 2022 (revendiquées par les médias officiels de l'État islamique en septembre).<sup>7</sup>

La répartition géographique des groupes armés reste fluide, et il est donc difficile de les suivre avec précision, compte tenu notamment des risques liés à la collecte de données. En 2022, l'ISSP s'est renforcé et s'est emparé de territoires plus au nord dans le Sahel, notamment dans la zone trifrontalière entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le JNIM, de plus en plus sur la défensive dans ces régions, devrait continuer à consolider les positions acquises dans les pays du littoral nord, où il est actuellement en position dominante. Selon des premiers éléments, le groupe se montrera vigilant et impitoyable à l'égard de ceux qu'il pense être des collaborateurs de l'ISSP ou de l'État.

L'extension vers le sud des groupes extrémistes du Mali s'est traduite par une augmentation de la violence au Burkina Faso. Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique a par exemple souligné que les activités des groupes extrémistes violents au Burkina Faso a entraîné une augmentation du nombre de décès de 69 % en 2022 par rapport à 2021.<sup>8</sup> En raison de la montée de la violence, le pays est confronté à



La zone protégée dans laquelle se trouvent les parcs nationaux du W, de l'Arly et de la Pendjari est devenue pour les groupes extrémistes violents une plateforme pour rejoindre les États côtiers d'Afrique de l'Ouest. © Westend61 GmbH/Banque de photographies Alamy

une explosion des déplacements de population parmi les plus rapides au monde.<sup>9</sup> Selon le Norwegian Refugee Council, la population déplacée du Burkina Faso a augmenté de 2 000 % entre début 2019 et début 2022.<sup>10</sup> En septembre 2022, le pays comptait plus de 2 millions de personnes déplacées.<sup>11</sup>

Tout en ayant leurs propres dynamiques, les parcs s'inscrivent dans cette large dérive vers le sud du conflit sahélien.

## Gouvernements, rangers et communautés : une relation tumultueuse

Les parcs qui font aujourd'hui partie du complexe WAP ont gagné en superficie au fil du temps, après l'élaboration des premiers plans par les autorités coloniales dans les années 1920.<sup>12</sup> En dehors des trois grands parcs nationaux (W, Arly et Pendjari), les zones protégées sont principalement des zones cynégétiques. Conçues pour la conservation de la diversité biologique, la chasse à visée commerciale y est autorisée mais limitée. Les zones cynégétiques, principalement situées au Burkina Faso, sont gérées par des concessionnaires privés. Elles ont été créées pour bénéficier aux habitants des villages locaux, qui se voient reverser une part des recettes liées à la chasse et participent à l'entretien de la zone. La part des revenus des zones cynégétiques qui revient à la population locale varie d'une juridiction à l'autre. Au Burkina Faso, cette part se situe entre 2,5 % et 3,5 % des recettes totales depuis plusieurs décennies, le reste étant partagé entre les concessionnaires et l'État.<sup>13</sup> A contrario, la majorité des fonds provenant des zones cynégétiques autour de Pendjari au Bénin auraient été reversés aux communautés par l'intermédiaire d'organisations locales.<sup>14</sup>

La création du Parc du W au Burkina Faso à l'époque coloniale (1937) et la restriction des activités sociales et économiques qui ont suivi dans les années 1950 ont fortement perturbé le mode de vie des

populations locales.<sup>15</sup> Certains résidents vivant dans la zone désignée ont été expulsés<sup>16</sup> et les chefs traditionnels ont perdu l'accès aux zones de pâturage, de pêche, d'agriculture et de chasse, ainsi qu'à des sites ancestraux spirituels ou religieux.<sup>17</sup> Les habitants de Gourmantché, à la périphérie du Parc, dépendent de longue date de la forêt pour leur subsistance et y ont des sites sacrés avec lesquels ils entretiennent un lien ancestral et qui sont essentiels pour garantir la cohésion sociale et asseoir l'autorité du chef.<sup>18</sup>

La création de zones de chasse au Burkina Faso, les zones cynégétiques, a également débuté dans les années 1950. Ces espaces devaient, grâce aux revenus générés par le tourisme de chasse, contribuer aux efforts de préservation. Parallèlement, la chasse non autorisée a été interdite, des informateurs signalant les infractions aux rangers. Ces règles ont été plus ou moins appliquées durant la période qui a suivi l'indépendance. Les années 1980 restent dans les mémoires une période durant laquelle le contrôle de la réserve a été particulièrement actif, bien que le tourisme cynégétique ait été suspendu à ce moment-là et que les habitants membres d'associations agréées aient pu chasser de manière réglementée.

Les années 1990 ont vu le retour de la chasse commerciale et la création de réserves de chasse privées à la lisière du complexe WAP. Des comités villageois, chargés de gérer les réserves de chasse et de tirer profit du tourisme, ont été mis en place. Dans la pratique, ces mesures ne sont entrées en vigueur que durant la première décennie des années 2000 et ont rencontré un succès mitigé. Si certains résidents disent en avoir bénéficié, ce n'est pas le cas de tous les habitants de la région, les communautés peules étant fréquemment non représentées. Il en va de même pour les mesures visant à créer des zones tampon pour l'agriculture et le pâturage à la périphérie du complexe WAP. Dans la pratique, les agriculteurs y sont majoritaires, d'où l'exacerbation des tensions avec les éleveurs qui ont besoin de ces zones pour leurs troupeaux.<sup>19</sup>

Dans certains espaces du complexe WAP, il est autorisé d'exercer de manière limitée certaines activités économiques comme le pastoralisme, l'agriculture, la chasse ou la collecte de produits forestiers non ligneux, même si la direction du parc burkinabé a exprimé en 2015 son intention de restreindre davantage ces activités.<sup>20</sup> Les communautés locales considèrent ces activités, ainsi que les revenus limités tirés des réserves de chasse, comme une maigre compensation pour la perte du plein usage des zones protégées. Les populations qui vivent sur le pourtour du Parc du W n'ont ainsi pas apprécié ne pas pouvoir utiliser les terres à des fins commerciales (culture du coton notamment) pendant la le boom dans les matières premières agricoles au début des années 2000.<sup>21</sup>

Les relations entre les communautés riveraines de la réserve de biosphère et les forces de défense et de sécurité du Bénin et du Niger sont de longue date caractérisées par des frictions. Ces griefs se sont accentués en 2017 lorsque le Bénin a mis en place des restrictions sur certains des principaux axes de transhumance au sein du complexe WAP.<sup>22</sup> Ces restrictions se sont transformées en interdiction totale en 2019 lorsque le gouvernement béninois a interdit l'entrée du bétail étranger impliqué dans des migrations longue distance.<sup>23</sup>

L'exploitation financière des parcs par les rangers et les agents de l'État qui travaillent avec eux ont souvent exacerbé les ressentiments locaux. Les rangers du complexe WAP sont soit employés par l'État, généralement au service des eaux et forêts, soit par des ONG, comme l'organisation African Parks Network au Bénin, soit par des concessionnaires privés qui gèrent les zones de chasse. Au Burkina Faso, les communautés estiment généralement que les rangers extorquent des fonds ou des biens à la population locale. Le caractère arbitraire des amendes infligées et de l'application des règles par les rangers fait peser un risque sérieux sur la sécurité économique et la cohésion sociale des habitants. Un responsable de la sécurité et de l'accès pour les Nations Unies dans la région Est a relaté ce qui suit :



**Le gouvernement béninois a créé une brigade spéciale pour assurer la préservation de la faune sauvage dans le parc national de la Pendjari.** © Stefan Heunis/AFP via Getty Images

Un ranger, ayant lui-même coupé une branche d'arbre, allait trouver l'éleveur le plus proche. Il l'accusait d'avoir coupé la branche et lui a infligeait une amende. Certaines personnes ont été complètement ruinées simplement par un ranger qui voulait obtenir quelque chose. Cela a vraiment exacerbé les tensions et certaines communautés se sont radicalisées.<sup>24</sup>

Ces dernières années, l'hostilité à l'égard des rangers s'est accentuée. En 2020, des chasseurs traditionnels ont attaqué une base d'African Parks, une ONG qui gère et patrouille les sections béninoises des parcs du W et de la Pendjari, à Natitingou, dans la région de l'Atacora. Le matériel de l'ONG a été confisqué ou détruit.<sup>25</sup> Depuis, African Parks a entrepris plus d'efforts de sensibilisation des communautés afin d'essayer de désamorcer les tensions.<sup>26</sup> Certaines parties prenantes font état d'une amélioration des relations entre les communautés et African Parks, tandis que d'autres soulignent une amertume persistante.<sup>27</sup>

Les habitants de la région n'ont pas tous la même vision des parcs nationaux, même s'ils estiment tous que la protection du complexe WAP ne peut être assurée que si les habitants en tirent un bénéfice net. Certains bénéficient du tourisme ou d'autres projets communautaires de conservation. La préservation des ressources naturelles de la région fait consensus, y compris parmi les éleveurs, qui veulent que les écosystèmes soient préservés afin d'avoir accès durablement aux pâturages.<sup>28</sup> Dans la pratique cependant, les avantages tirés de la création du complexe WAP sont répartis de manière inégale et, aux yeux des résidents, sont loin de compenser la perte de la libre utilisation des ressources de la réserve. De même, exclusions forcées, corruption, actes violents et comportements dogmatiques de la part des autorités de l'État et des gestionnaires des parcs, tant au niveau national qu'international, sont dans la mémoire plus ancienne et récente des habitants.

## Les groupes armés dans le complexe WAP : de l'intrusion à l'offensive

Les rangers du parc ont remarqué une recrudescence des activités des groupes armés début 2019 dans les parties du Parc du W situées dans l'est du Burkina Faso et dans l'ouest du Niger (sachant que les premiers combattants auraient pu arriver dans le complexe dès 2018).<sup>29</sup> La savane arborée du complexe WAP s'est avérée être un refuge relativement sûr pour les combattants. Les forces armées de l'État connaissent beaucoup moins bien le terrain à l'intérieur des parcs que le JNIM, ce qui est un désavantage considérable. Le terrain est inhospitalier pour les véhicules blindés et les pistes ne sont pas adaptées aux véhicules autres que les motos, ce qui laisserait les soldats exposés au danger. Les bois et les buissons épais rendent également la surveillance aérienne beaucoup plus difficile.

Les combattants du JNIM évitent néanmoins de se regrouper dans le parc par crainte de frappes aériennes et de surveillance. Selon des otages détenus dans les parcs, les bases des combattants se résument à un point de rencontre où les unités se réunissent une ou deux fois par jour pour prier, planifier, se réapprovisionner et se préparer aux opérations. Une fois ces activités terminées, ils se dispersent à l'intérieur du Parc pour le reste de la journée afin d'éviter d'être repérés.<sup>30</sup> Le JNIM peut parfaitement opérer en toute discrétion à l'intérieur des parcs, se servant de cette couverture forestière pour planifier ses opérations militaires, récupérer et mener des activités de renseignement et de reconnaissance.<sup>31</sup>

Le complexe WAP est ainsi devenu un tremplin pour les opérations des groupes extrémistes violents dans les zones entourant la réserve de biosphère, contribuant à répandre l'insécurité sur les routes et dans les villes situées autour des parcs. La Route Nationale 18, principal axe reliant la capitale de la région Est du Burkina Faso, Fada N'gourma, à la frontière béninoise (et qui traverse la réserve de Pama à l'extrême ouest du complexe WAP), a fait l'objet d'attaques fréquentes qui seraient le fait de groupes armés.<sup>32</sup> En 2019, des extrémistes présumés ont tué 39 personnes dans une embuscade tendue à plusieurs bus transportant les travailleurs d'une mine contrôlée par une entreprise canadienne.<sup>33</sup> Une autre embuscade contre un convoi de travailleurs miniers a aussi fait six morts en août 2022.<sup>34</sup>

Après avoir chassé la plupart des fonctionnaires et des forces de sécurité de la région, les combattants du JNIM continuent à surveiller de près le territoire pour s'assurer que ceux-ci ne reviennent pas et pour empêcher les civils de collaborer avec l'État. Un élu a déclaré aux chercheurs qu'en 2020, des groupes armés opéraient librement sur la Route Nationale 18 entre Fada N'gourma et la ville de Kourou/Koualou (revendiquée à la fois par le Burkina Faso et le Bénin dans le cadre d'un litige actuellement examiné par la Cour internationale de Justice).<sup>35</sup> Des groupes armés arrêtaient les véhicules aux barrages routiers, emmenaient ceux qu'ils estimaient venir de villages pro-gouvernementaux pour les interroger et vérifier qu'ils n'étaient pas membres des forces de sécurité ou gardes forestiers.<sup>36</sup> Depuis la fermeture du poste frontière entre le Bénin et le Burkina Faso et le déploiement des forces de l'État le long des routes environnantes du côté béninois de Kourou/Koualou en décembre 2021, les contrôles effectués par les groupes armés dans la région ont considérablement diminué, y compris du côté burkinabé. Cette tendance s'explique principalement par la réduction du trafic routier.

L'activité des groupes armés au Bénin a connu une hausse sensible en 2022 avec l'extension de l'influence du JNIM vers le sud, au-delà de la frontière avec le Burkina Faso, à partir de la province de la Kompienga.<sup>37</sup> En décembre 2021, le JNIM a revendiqué une attaque éclair qui a fait deux morts parmi les soldats béninois à un poste de sécurité frontalier dans la ville de Porga, située à la périphérie du complexe WAP et à proximité de la frontière burkinabé. C'est la première fois qu'un groupe extrémiste violent revendique un attentat au Bénin.<sup>38</sup> S'en sont suivies des offensives répétées du JNIM contre une ligne de défense établie par les forces armées béninoises le long de la frontière, ligne qui a fini par être brisée, entraînant un départ massif des forces de l'État de la région.<sup>39</sup>

Fin 2022, l'Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED) a indiqué que le JNIM avait « assis sa présence dans les régions du nord du pays », avec 28 épisodes de violence politique organisés par le groupe entre le 1<sup>er</sup> novembre 2021 et le 14 septembre 2022. Dans le complexe WAP, des éléments du JNIM ont été repérés et suggèrent une concentration du groupe dans le sud-est du Parc du W, près de la localité d'Alafia, entre Kandi et Malanville.<sup>40</sup>

Le JNIM semble avoir également étendu sa présence au Togo. En mai 2022, le pays a connu son premier attentat terroriste meurtrier, revendiqué ultérieurement par le JNIM. Selon le gouvernement, cette attaque s'est soldée par la mort de huit soldats et de quinze assaillants.<sup>41</sup>

En septembre 2022, l'ISSP a revendiqué deux attentats perpétrés en juillet dans le département de l'Alibori au Bénin, dont l'un a fait deux morts parmi les soldats en patrouille dans le Parc du W, ce qui témoigne de la présence du groupe dans cette région.<sup>42</sup> Bien que l'ISSP ne compte selon toute apparence qu'un petit nombre de combattants dans le nord du Bénin, sa présence semble avoir suscité une riposte violente du JNIM qui, dans ses efforts pour chasser le groupe, pourrait avoir contribué au pic de violence enregistré dans le département de l'Alibori au dernier trimestre de 2022.

## Utilisation de la réserve de biosphère pour cacher des otages et servir de base arrière

Les enlèvements commis par le JNIM dans la région Est du Burkina Faso sont fréquents. Les otages sont souvent emmenés aux bases du groupe dans les parcs nationaux pour éviter les frappes (aériennes notamment) sur ces positions stratégiques. Des officiers de l'armée et des membres des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) sont souvent capturés pour obtenir des renseignements ou pour apparaître dans des vidéos de propagande. Une vidéo de ce type d'un officier de l'armée et d'un membre des VDP demandant à l'État de négocier leur libération aurait circulé sur WhatsApp en janvier 2022.<sup>43</sup> D'autres personnes considérées comme suspectes par le JNIM notamment des chefs communautaires, des hommes d'affaires hostiles au JNIM et des employés d'ONG dont le JNIM a du mal à vérifier l'affiliation, sont également enlevés et cachés dans le parc.

Le complexe WAP constitue également une base logistique majeure pour le réapprovisionnement des bases des insurgés au Burkina Faso. Comme partout ailleurs au Sahel, le JNIM saisit une grande quantité d'armes et d'équipements des militaires lors de ses raids à l'extérieur des parcs. Les véhicules plus lourds et l'artillerie ne pouvant être utilisés à l'intérieur

même des parcs en raison du terrain, ce matériel serait redirigé vers des bases situées dans d'autres zones contestées, comme Mansila ou Gayeri. Les armes légères et de petit calibre saisies aux militaires sont les plus susceptibles d'être gardées pour être utilisées pour la région Est ou pour servir de réserve en cas d'urgence dans d'autres bases.<sup>44</sup>

Rien n'indique à l'heure actuelle que le trafic d'armes à des fins commerciales transite par le complexe WAP. L'analyse des saisies régionales suggère que les groupes armés comme le JNIM se procurent toujours l'essentiel de leurs armes grâce à des raids contre les forces armées. Le JNIM et les autres groupes armés ne constituent pas un marché important en soi, bien que le Sahel abrite de nombreux axes commerciaux propices au trafic d'armes. Les principaux marchés noirs des armes situés à proximité, pour ne citer que Tillabery, Tahoua et Diffa au Niger et les zones le long de la frontière nigérienne, sont approvisionnés par des transferts de gros, de sorte qu'il est peu probable que les petites cargaisons d'armes transitant par les parcs puissent rivaliser avec ces marchés en termes de prix.<sup>45</sup> ■

## Les points d'entrée des groupes armés dans le complexe WAP

Les groupes armés extrémistes ont tiré parti des tensions et des conflits communautaires complexes qui existent de longue date à l'intérieur et aux environs du complexe WAP pour s'implanter dans la région.<sup>46</sup> Les tensions intercommunautaires sont vives et dépassent les griefs liés aux restrictions imposées par le parc. Ces tensions se sont traduites par une vague de violence politique meurtrière dans le département le plus septentrional du Bénin, l'Alibori, autour du Parc du W. Entre mars 2020 et février 2021, les quinze décès enregistrés par l'ACLED dans l'Alibori ont eu lieu près du Parc du W (après cette date, les décès se sont concentrés près de la frontière avec le Niger entourant le Parc du W et ont également gagné le sud).<sup>47</sup>

Une grande partie de cette violence était liée à des conflits entre éleveurs et cultivateurs.<sup>48</sup> En 2021, la situation a menacé de s'aggraver à la suite d'un violent affrontement survenu le 24 juillet 2021 à Guéné dans la commune de Malanville qui a fait cinq morts. Il s'agit du dernier épisode en date d'une série d'affrontements autour d'un couloir de transhumance local. En réponse, l'armée béninoise a envoyé des unités pour stabiliser la situation, unités qui sont restées sur place tout au long de l'année 2022 et au début de l'année 2023.<sup>49</sup> Si ces mesures ont permis de réduire la violence, elles n'ont pas permis de résoudre les tensions latentes entre les éleveurs et les agriculteurs.

Les éleveurs se disputent de longue date l'accès à la terre avec les communautés agricoles sédentaires dans les zones entourant le complexe WAP dans l'est du Burkina Faso, au Niger et dans le nord du Bénin.<sup>50</sup> Les terres agricoles dans la région se sont étendues, entraînant la réduction de l'espace disponible pour le pastoralisme, pour partie en raison des restrictions imposées par le Bénin à la transhumance et pour partie afin de répondre aux besoins d'une population qui croît en Afrique de l'Ouest. Cette situation a exacerbé les tensions intercommunautaires entre éleveurs (majoritairement peuls) et agriculteurs (majoritairement non peuls), les affrontements se faisant de plus en plus meurtriers au cours des dix dernières années.<sup>51</sup>

Les structures de gouvernance et de contrôle de l'État ont à maintes reprises échoué à arbitrer ces conflits. Dans un petit village à majorité peule d'Ila-Kompa, dans l'arrondissement de Karimama au Bénin, des conflits fonciers ont éclaté entre les éleveurs peuls et les agriculteurs gourmantché et dendi. Bien que les deux parties aient à plusieurs reprises sollicité l'intervention de l'État en s'adressant au tribunal de Kandi et en demandant que le chef d'arrondissement et le commissaire de police jouent le rôle de médiateurs, l'État ne leur a offert aucune solution et la situation s'est soldée par un conflit.<sup>52</sup> L'incapacité



Les tensions entre les éleveurs peuls et les communautés agricoles autour de l'accès à la terre sont devenues de plus en plus meurtrières ces dix dernières années. © imageBROKER / Banque de photographies Alamy

de l'État à arbitrer ces conflits a ouvert une brèche dans laquelle les groupes armés se sont engouffrés pour jouer le rôle de régulateurs.

Il convient de faire preuve d'une extrême prudence lorsque l'on généralise les affiliations des éleveurs au JNIM ou à d'autres groupes extrémistes violents, car ils ne sont certainement pas le seul groupe à les avoir rejoints ou à collaborer avec eux. Toutefois, la précarité particulière du mode de vie pastoral liée à la pénurie de terres, aux chocs climatiques, aux politiques anti-transhumance et aux conflits avec les agriculteurs, a engendré des vulnérabilités et des griefs dont les groupes armés ont tiré profit. Un agent des eaux et forêts de Falmey, au Niger, a relaté ce qui suit :

Les bergers transhumants sont aussi complices des djihadistes [...] en acceptant de verser la *zakat* pour pouvoir faire paître leurs animaux dans le parc. Notre collègue, enlevé il y a six mois par des djihadistes dans la province de la Tapoa, nous a expliqués que tous les matins [...] les bergers livrent du lait en bidons aux djihadistes. Les djihadistes collectent la *zakat* et en échange, ils assurent aux bergers qu'ils seront en sécurité et ne seront pas dérangés par nous. Certains bergers n'ont pas le choix. Mais je sais que d'autres le font de leur plein gré.<sup>53</sup>

L'échange de bétail est une source de revenus pour le JNIM et contribue également à la réalisation de ses objectifs de gouvernance. La relation entre les deux parties prend différentes formes, mais la plus courante consiste à demander du bétail en guise de *zakat*. Le JNIM et l'ISSP ont usurpé une contribution, habituellement versée aux autorités religieuses de la région. Bien que la *zakat* ne soit pas explicitement versée en échange de services, elle constitue un moyen d'officialiser l'autorité du groupe armé sur la communauté. Dans la mesure où les éleveurs auraient plus de mal à accéder au parc si les groupes armés n'en chassaient pas les agents et les rangers, ce paiement peut être considéré comme une compensation pour prestation de services. De plus, une partie de la *zakat* collectée peut être redistribuée au sein des communautés qui la paient, légitimant encore davantage cette pratique.

La *zakat* n'est cependant pas toujours perçue comme légitime par les résidents, notamment lorsque son montant est modifié. En 2021, les groupes armés ont augmenté la *zakat* prélevée auprès des éleveurs du nord du Bénin, la faisant passer d'une tête de bétail sur 100, comme c'est le cas traditionnellement, à une sur 10.<sup>54</sup> Plus récemment, les habitants de Diapaga, au Burkina Faso, ont vu la majorité de leurs récoltes et de leurs troupeaux confisqués par les combattants. Un habitant a déclaré que son frère avait vu son grenier vidé et que les moutons et les chèvres des fermiers d'au moins cinq villages avaient été saisis au nom de la *zakat*. Et ce, bien que les récoltes aient déjà souffert de l'insécurité et des contrôles imposés par le JNIM sur les déplacements des habitants.<sup>55</sup> L'un des moyens clés pour les groupes extrémistes violents de s'implanter dans la région est de permettre l'accès, autrement limité par l'État, à certaines ressources (pâturages dans des zones protégées, par exemple) et de faciliter d'autres activités interdites.<sup>56</sup> Si les éleveurs n'ont d'autres choix que de coopérer avec les groupes armés en versant la *zakat* ou de voir leurs troupeaux mourir, il est clair que la première option l'emportera.

Le renforcement des opérations anti-insurrectionnelles a conduit à une suspicion accrue, qui se traduit souvent par le recours excessif à la violence des forces de sécurité gouvernementales à l'encontre des communautés peules dans les secteurs situés autour du complexe. Cette situation a exacerbé une tendance de longue date à la brutalité. En juillet 2022, un habitant peul arrêté dans le parc et emmené pour interrogatoire au poste de police de Guéné, dans le village béninois de Tolozougou, a été abattu lorsqu'il a tenté de s'enfuir.<sup>57</sup> Ces incidents alimentent l'hostilité à l'égard de l'État et contribuent à l'enrôlement dans les groupes armés. La corruption des fonctionnaires de l'État a également été identifiée comme une source de griefs au sein des communautés locales.

Au Bénin, les groupes armés ont également attisé les tensions intercommunautaires. À Malanville, des habitants ont signalé que des éleveurs peuls avaient reçu des armes de groupes extrémistes lors d'un conflit local avec des agriculteurs dendi en 2021.<sup>58</sup> La mise à profit des divisions ethniques et communautaires par les groupes armés a été observée dans de nombreux endroits du Sahel.<sup>59</sup>

L'influence importante des contrebandiers et des trafiquants ouvre une autre porte d'entrée aux militants. Comme l'a déclaré un chef d'unité de police à Malanville, « à la présence de l'État, [...] les trafiquants préfèrent la confusion semée par les djihadistes », soulignant que les trafiquants tirent certains avantages de la présence des groupes armés, qui ne sont pas prêts de s'estomper.<sup>60</sup> En effet, certains observateurs ont affirmé que l'existence d'une relation symbiotique entre groupes armés et contrebandiers avait été essentielle aux groupes extrémistes pour prendre le contrôle de certaines parties du complexe WAP. « Il y a beaucoup de criminels dans le secteur », a indiqué le conseiller en accès d'une ONG burkinabé, notamment de « grands » réseaux de criminalité transnationale et des trafiquants de petite envergure :

les groupes armés ont très vite pris parti pour ces [...] contrebandiers. Tout ce qui peut chasser l'État de la région les intéresse car ils peuvent ainsi poursuivre leurs activités en toute sérénité. [Les groupes armés] ont travaillé avec ces contrebandiers pour établir une sorte de « cartographie » des installations militaires, afin de les cibler. Ces acteurs connaissent le secteur. Ils ont donc pu facilement aider les groupes armés à repérer toutes les installations militaires, et leur permettre ainsi de lancer des attaques contre ces cibles.<sup>61</sup>

La dépendance locale à l'égard des économies illicites a joué un rôle particulièrement important dans l'obtention par les groupes armés d'un certain soutien populaire. Un policier de Gaya, au Niger, explique les causes de l'implication locale généralisée dans la contrebande :

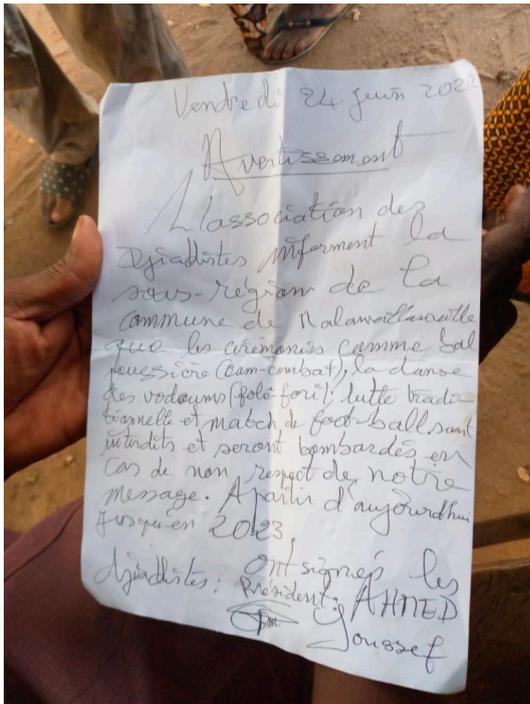
Tout le monde sait, mais personne ne dit rien [...] Ils vous diront que sans la contrebande, que sont-ils censés faire, comment se nourrir ? De quoi vivre ? Certaines personnes vous diront ouvertement que si elles ne font pas ça, il ne leur reste plus qu'à aller « couper » les routes [détourner ou voler des véhicules] et à voler.<sup>62</sup>

Dans certaines régions, les communautés et les groupes armés extrémistes partagent également des affinités idéologiques. Par exemple, la ville de Djougou, dans le nord du Bénin, est connue dans la région pour être un foyer de prédicateurs islamiques extrémistes.<sup>63</sup> Les groupes armés s'efforcent de conserver un large soutien au sein de la population, en concentrant leurs attaques violentes sur des individus et des cibles étatiques considérés comme une menace directe (postes de police et postes militaires par exemple), bien que cela n'ait pas été sans exception. Un fonctionnaire local a souligné qu'il s'agissait là d'un élément central dans la rhétorique des militants : « Les terroristes affirment qu'ils ne souhaitent pas s'attaquer à la population civile, mais plutôt à l'État et à ses agents. »<sup>64</sup>



La ville de Djougou, dans le nord du Bénin, est connue dans la région pour être un foyer de prédicateurs islamiques extrémistes.

© Hemis/Banque de photographies Alamy



Note trouvée dans une mosquée de Sakanwan, dans la commune de Malanville, au Bénin, exigeant l'« islamisation » de la population.

Photo : Aziz Mossi

Il est difficile d'évaluer l'ampleur du soutien dont bénéficient les groupes armés dans les communautés situées à l'intérieur et autour du complexe. Compte tenu de l'absence perçue d'autres options, la réalité se situe sans doute à mi-chemin entre le consentement, la crainte, l'arrangement et l'adaptation. Les témoignages recueillis par les chercheurs sur le terrain confirment ceci. Les personnes interrogées qui vivent dans les villages situés à proximité du complexe et qui ont parlé aux combattants au cours de leurs activités quotidiennes dans et autour du parc (pâturage, ramassage de bois de chauffage, cueillette de plantes médicinales, etc.) ont souligné la « bonne foi » des membres des groupes armés à

l'égard de la population civile.<sup>65</sup> Selon de nombreux témoignages, les groupes armés les ont encouragés à poursuivre leurs activités de manière pacifique. De même, il a été rapporté que, en particulier dans les parcs du côté du Burkina Faso, certains habitants aident les éléments du JNIM à effectuer diverses courses, notamment l'achat d'articles dans les villes où les forces de sécurité de l'État sont davantage présentes.<sup>66</sup>

Toutefois, l'intimidation a clairement joué un rôle central dans l'exercice de l'autorité dans de nombreuses localités. Dans les villages de Karimama et de Kangara, dans la province béninoise de l'Alibori, les enlèvements de civils se sont multipliés. À Karimama, ainsi que dans les villes de Malanville et de Kandi dans la même province, un groupe extrémiste a distribué des lettres de menaces dans les mosquées en juin et juillet 2022 (voir photo). Ces lettres manuscrites, apposées sur les murs de certaines mosquées, exigeaient l'« islamisation » de toute la population, y compris l'abandon de pratiques populaires (comme la musique, les danses traditionnelles et le football) ainsi que l'expulsion des chrétiens de la région de l'Alibori. Les membres de ces groupes ont également ordonné à la communauté de leur fournir des jeunes recrues et des ressources. Des personnes vivant dans les parcs du Burkina Faso ont aussi fait état de l'application stricte des pratiques islamiques. En mai 2021, deux femmes ont été tuées par des militants à Matiacoali, une ville de la région Est au nord de la réserve de Singou, parce qu'elles refusaient de porter le voile.<sup>67</sup> Lors d'un précédent incident survenu en décembre 2020, 20 femmes ont été fouettées parce qu'elles ne portaient pas de foulard.<sup>68</sup> Ces menaces ont généralisé le sentiment de peur et contribué au respect des règles.

Il n'en demeure pas moins que le soutien dont ont bénéficié les groupes armés comme le JNIM de la part des habitants du complexe WAP et de ses environs a été essentiel à leur implantation dans la région. Les renseignements recueillis auprès des habitants sur les positions militaires de l'État et leur aide pour obtenir des articles dans les villes contrôlées par l'État ont été essentiels à leur succès.



## CORRÉLATION ENTRE CONFLITS ET ÉCONOMIES ILLICITES DANS LE COMPLEXE WAP

**A**ctuellement, les groupes armés recourent à deux grands types d'activités économiques illicites pour s'implanter dans le complexe WAP : le trafic transfrontalier et l'aide à l'exploitation des ressources naturelles locales interdite par l'État. Dans les deux cas, il semble que la mise en place d'un système de gouvernance sur la population soit plus importante pour les groupes armés que de se financer. Pour son financement, le JNIM semble dépendre principalement du versement de la *zakat*, qu'il prélève auprès des résidents, ou d'autres contributions ponctuelles en espèces ou en nature. En effet, les habitants parlent majoritairement de la *zakat* pour décrire les versements effectués aux groupes armés. Bien entendu, dans la pratique, tous ces paiements ne relèvent pas d'un type officiel de *zakat* ou ne sont même pas considérés comme tels par les habitants. Le point important à souligner est que les groupes armés présents dans le complexe WAP, en particulier le JNIM, sont prêts à renoncer à d'autres possibilités de financement, telles que la taxation systématique des marchandises de contrebande ou des ressources naturelles extraites illicitement, au profit d'une plus large assiette fiscale et d'une relation plus forte avec la population via le paiement de la *zakat*.

Faciliter l'accès à des ressources contrôlées par l'État est devenu un pilier central des stratégies adoptées par les groupes armés en Afrique de l'Ouest et au Sahel, à la fois pour gagner de nouveaux territoires et pour asseoir leur contrôle une fois sur place. Le JNIM a adopté cette approche et gagné en influence dans les communautés situées sur les pourtours du Parc du W au Burkina Faso, d'où il pourrait s'étendre jusqu'à la réserve de biosphère. Cette stratégie s'est avérée assez efficace, comme en témoigne l'aide apportée par certaines sections de la population civile.<sup>69</sup> Les combattants ont expliqué à la population que si les forces de l'État pouvaient être repoussées hors du parc, ils pourraient alors exploiter ses ressources naturelles plus ou moins à leur guise.<sup>70</sup> Des contrebandiers et des civils auraient ainsi aidé le JNIM à cibler et expulser les rangers, les autorités du parc et les représentants de l'État dans les villes situées à l'intérieur et autour de la réserve de biosphère.<sup>71</sup> Chasser les fonctionnaires de l'État des zones qu'il souhaite contrôler est une pratique courante employée par le JNIM, ciblant en priorité les fonctionnaires identifiés comme corrompus par les résidents locaux. Il a ainsi rapidement gagné en popularité.<sup>72</sup>

## Les gardiens : extraction des ressources issues des économies locales

Malgré la nature coopérative de cette relation, le JNIM reste le gardien de ces ressources. Il endosse périodiquement un rôle plus proche du régulateur, demandant le paiement de petites sommes ou exigeant un pourcentage des recettes. De nombreuses activités économiques facilitées par les groupes armés sont considérées comme « illicites » par les gouvernements et les observateurs extérieurs, mais comme légitimes par les populations locales, pour ne citer que la chasse dans la réserve de biosphère et le pâturage des animaux dans les parcs. Des interlocuteurs au sein du complexe WAP ont parfois évoqué la *zakat* pour parler de ces frais, qui ne seraient en réalité que des paiements exigés par le JNIM en échange de l'accès aux ressources.

À noter également que ces « taxes » ne se sont jusqu'à présent accompagnées d'aucune prestation de service significative ou systématique, comme l'éducation ou la justice. Il est occasionnellement fait état de procédures judiciaires et d'une offre limitée d'enseignement coranique, mais ces initiatives sont ponctuelles. Pour l'instant, l'offre du JNIM aux personnes résidant dans ces zones ne comprend pas de services plus ambitieux. Cela peut s'expliquer par le fait que le principal service que le groupe puisse rendre à de nombreux habitants est d'empêcher les agents de l'État et les rangers de refaire surface. Si ces personnes ne pouvaient ni exploiter les ressources naturelles locales ni se livrer à des activités économiques illicites, c'était en effet parce que les règles de l'État et les autorités du parc ne les y autorisaient pas.

Le JNIM n'exige pas toujours directement le paiement de contributions financières. Les habitants se proposent parfois de verser une certaine somme afin d'assurer leur protection. Selon un travailleur humanitaire, de nombreux échanges entre le JNIM et les habitants reposent sur la notion de contrepartie.

Un résident peut dire au groupe : « J'ai confiance en Dieu, mais aussi en vous. Aujourd'hui, je dois emmener mes vaches à tel ou tel endroit. Si vous avez un conseil à me donner, je vous en serais reconnaissant, et si vous pouvez veiller sur moi sur place, je vous offrirai un taureau. » [...] Il ne s'agit donc pas vraiment d'une taxe. Plutôt d'un service. Au point de départ, les groupes armés prendront le taureau et diront au propriétaire : « Merci, notre cohabitation et notre collaboration se passent très bien. En suivant cette route, vous allez rencontrer certains groupes, nous les avertirons que vous arrivez et que vous êtes une bonne personne. »<sup>73</sup>

### Accès aux pâturages dans la réserve de biosphère

Dans certains cas, les habitants ont été contraints de payer systématiquement pour l'accès à des ressources autrefois interdites. Les groupes extrémistes armés ont découvert que faire payer un droit de passage aux éleveurs afin qu'ils puissent accéder au complexe pour y faire paître leurs animaux était une pratique extrêmement lucrative. De nombreux éleveurs, qui sont confrontés à la difficulté de trouver des pâturages et de l'eau, considèrent ce service comme vital. A l'heure actuelle le droit d'entrée dans le parc est estimé à environ 2 000 FCFA par tête de bétail.<sup>74</sup>

L'obligation de payer la *zakat* et d'autres frais imposés par les groupes armés en échange d'une certaine sécurité ne fait pas nécessairement l'unanimité au sein de la population locale. Les éleveurs, qui apportent régulièrement leur soutien aux groupes armés extrémistes, avouent eux-mêmes que le montant de la *zakat* est parfois beaucoup trop élevé.<sup>75</sup> Les éleveurs du nord du Bénin jugent excessive l'augmentation de la *zakat* par les combattants en 2021 (d'une tête de bétail sur 100, elle est passée à une sur dix).<sup>76</sup> Ces pratiques qui tendent à l'exploitation ont suscité une opposition armée dans d'autres secteurs de la région. En juin 2021, l'ACLEDA a fait état d'un mécontentement croissant des communautés dans l'ouest du Niger à l'égard de la *zakat* perçue par l'ISSP sous forme de têtes de bétail. Elles considèrent en effet que cela équivaut à du vol.<sup>77</sup> Au début de l'année 2021, les assassinats de chefs de village, l'imposition de taxes et les vols de bétail perpétrés par le groupe ont donné lieu à des affrontements meurtriers entre les communautés locales et les combattants de l'ISSP, entraînant de nouveaux déplacements de population.<sup>78</sup>



Le JNIM a créé des nouvelles opportunités pour les chercheurs d'or artisanaux au Burkina Faso, en chassant les mineurs industriels détenteurs de concessions d'État, y compris dans les zones proches du complexe WAP. © Siphwe Sibeko/Reuters via Banque de photographies Alamy

## L'or

Le complexe WAP compte un certain nombre de sites d'extraction artisanale de l'or (dix selon une ONG de préservation de l'environnement travaillant dans la réserve de biosphère).<sup>79</sup> Bien qu'il n'existe que des preuves fragmentaires des interactions entre le JNIM et les chercheurs d'or et les réseaux de contrebande au sein du complexe, l'évolution de ces relations témoigne de la dynamique potentiellement à l'œuvre.

Pour les chercheurs d'or artisanaux du Burkina Faso, le JNIM présente un intérêt car le groupe a chassé les chercheurs d'or industriels qui avaient obtenu des concessions d'État, notamment dans les zones proches du complexe WAP. Les chercheurs d'or artisanaux ont ainsi pu accéder plus librement aux mines, en échange de contributions. Les restrictions gouvernementales qui obligeaient auparavant les chercheurs d'or artisanaux ou les orpailleurs à vendre à des acheteurs spécifiques ont par ailleurs été abandonnées. Dans la province de la Kompienga, qui borde la réserve de Pama à l'ouest du complexe WAP, au Burkina Faso, un groupe armé a par exemple chassé les concessionnaires d'État auxquels les chercheurs d'or artisanaux locaux étaient obligés de vendre le fruit de leur travail. Les petites exploitations minières peuvent ainsi choisir à qui vendre leur or et augmenter potentiellement leurs marges.<sup>80</sup>

À l'intérieur du complexe WAP, l'absence de rangers permet aux mineurs artisanaux d'exploiter les sites sans craindre aucune répercussion de l'État. Les données recueillies ailleurs au Burkina Faso suggèrent que le JNIM pourrait avoir conclu avec les mineurs des accords mutuellement avantageux sur la sécurité, les frais d'accès, l'achat et la vente de l'or extrait de manière ad hoc.<sup>81</sup>

## Le braconnage

Le braconnage est une pratique exercée dans l'ensemble du complexe à des degrés divers et par différents acteurs. Au Niger, les autorités du parc attribuent la plupart des actes de braconnage à des réseaux nigériens bien organisés et armés, qui ont recours aux habitants nigériens des villages environnant le parc comme guides. Ces guides travaillent généralement dans le secteur des transports locaux, en tant que piroguiers ou conducteurs de motos-taxis. Ils connaissent donc l'emplacement des postes de rangers et les voies

d'accès aux parcs par des sentiers et voies d'eau moins connus. Selon les agents des eaux et forêts de Falmey, ces équipes de braconniers et de guides continuent d'opérer dans des parties du complexe WAP contrôlées par des groupes armés extrémistes et doivent donc le faire avec leur permission.<sup>82</sup>

La présence du JNIM dans le complexe WAP semble avoir profité aux braconniers, au grand détriment des populations d'animaux sauvages. Une étude citée par l'International Crisis Group (ICG) a révélé qu'en 2021, la population d'éléphants dans le Parc du W avait diminué de plus de moitié par rapport à 2015 (de 8 938 à 4 056). L'ICG a également signalé une baisse des prix de la viande de brousse dans les villages environnants, ce qui témoigne d'une augmentation de l'offre.<sup>83</sup>

Toutefois, il ne faut pas en déduire que le JNIM soutient activement le braconnage, d'autant que la position idéologique du groupe sur la question est ambiguë. Les membres de la coalition se sont parfois montrés hostiles à cette pratique et semblent moins tolérer le braconnage que d'autres activités illicites. Cependant, ils sont également conscients que les communautés qui vivent autour du complexe WAP revendiquent le droit de chasser dans les zones protégées. Le groupe s'emploie donc à faire la distinction entre la « chasse » légitime et le « braconnage » illégitime.

Selon des sources locales, le groupe s'oppose au braconnage et à la chasse excessive pour des motifs religieux et cherche à mettre fin à cette activité au sein du parc. Dans le même ordre d'idées, le groupe décourage également l'abattage d'arbres à des fins de contrebande et de production locale de charbon.<sup>84</sup> Dans le parc de la Pendjari, le JNIM aurait joué un rôle de médiateur dans un différend opposant les trafiquants de carburant et les trafiquants de bois autour du contrôle d'un itinéraire donné, et se serait rangé du côté des premiers.<sup>85</sup>

Des informateurs ont confirmé que les membres du JNIM ne se livrent pas eux-mêmes au braconnage à visée commerciale, mais le groupe est connu pour chasser certains animaux. En février 2022, une rare vidéo montrant des combattants en train de tuer un buffle dans le complexe a circulé sur WhatsApp.<sup>86</sup> L'objectif de la vidéo n'était toutefois pas clair. Nos interlocuteurs s'accordent à dire que les membres du JNIM chassent principalement pour se nourrir et ont tendance à prioriser le petit gibier de type lapins et oiseaux.

Selon les observateurs, le JNIM préfère généralement décourager l'excès de braconnage par la sensibilisation plus que par la confrontation avec les habitants, afin de tenir sa promesse d'ouvrir l'accès aux ressources naturelles du parc.<sup>87</sup> Un ranger a toutefois souligné que les braconniers avaient peur du JNIM, qui serait prêt à les tuer s'il venait à les rencontrer. En effet, lors d'un incident survenu en décembre 2020 et signalé par l'ACLEDD, un individu a été enlevé dans la Tapoa pour avoir tenté de braconner sans l'autorisation du JNIM.<sup>88</sup> Un autre incident de ce type s'était auparavant produit au Mali. Des membres du JNIM y avaient repoussé des braconniers et encouragé les communautés forestières à minimiser les dommages causés à la flore et à la faune, alors même que le groupe continue d'autoriser le pâturage du bétail dans les zones protégées.<sup>89</sup>

La position du groupe en matière de braconnage est inconstante. Des groupes armés ont en effet parfois protégé des braconniers, moyennant le paiement d'une *zakat* dans certains villages de la région tricontinentale du Liptako-Gourma, en bordure des parcs nationaux.<sup>90</sup> Bien qu'il n'y ait aucune preuve directe de ce type d'arrangement dans le complexe WAP, certains indices laissent présumer que des liens pourraient être en train de se tisser entre les groupes armés et les braconniers. Des rangers de la partie burkinabé du complexe ont affirmé avoir vu des combattants et des braconniers marcher ensemble dans les bois.<sup>91</sup> Le JNIM aurait également collaboré en 2020 avec des groupes qui s'étaient vu refuser des permis de chasse dans le parc d'Arly. Cela laisse penser que, malgré ses réserves, le groupe n'est pas opposé à l'idée de faciliter cette pratique.<sup>92</sup>

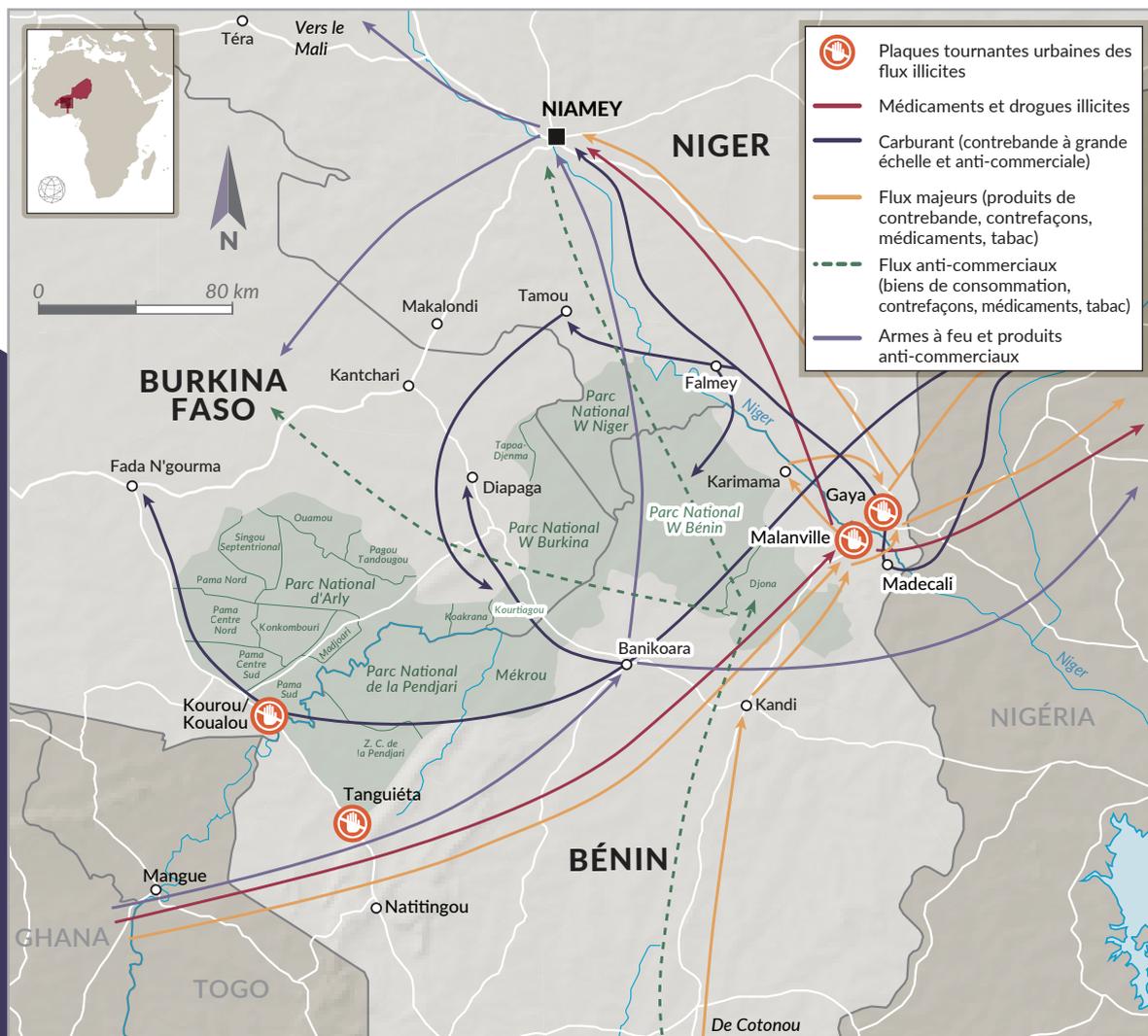


Extrait d'une vidéo montrant des combattants d'un groupe armé en train de tuer un buffle, février 2022. Photo : Eleanor Beevor

## Liens avec les réseaux de contrebande et de trafic

La réserve de biosphère du complexe WAP joue un rôle important à la fois pour les grands réseaux transnationaux de contrebande et les petites entreprises qui disposent de moins de ressources. La couverture offerte par les parcs est essentielle pour ces dernières car elles ne peuvent pas prendre le risque d'être prises en flagrant délit de contrebande sur les grands axes routiers. Les marchandises trafiquées sur ces itinéraires sont variées et incluent carburant, cigarettes et produits médicaux (produits contrefaits et de qualité inférieure). Il existe également un marché important pour écouler les motos, les pièces détachées et d'autres biens plus ordinaires, comme les vêtements et les articles ménagers, qui sont moins chers à l'achat dans les États côtiers.

Les réseaux de contrebande sont, comme l'indiquent de nombreux observateurs, une ressource importante pour les groupes armés, notamment lorsqu'ils ont décidé de s'établir dans la réserve de biosphère.<sup>93</sup> Les trafiquants sont très utiles aux militants car ils connaissent déjà la topographie des parcs et les itinéraires qui permettent de traverser à moto des zones autrement impraticables. De même, ces réseaux sont bien informés sur les mouvements des forces de sécurité, des agents des douanes et des rangers. Selon des informateurs, ces renseignements seraient utilisés par les groupes armés, en particulier le JNIM, pour cibler les positions des représentants de l'Etat.



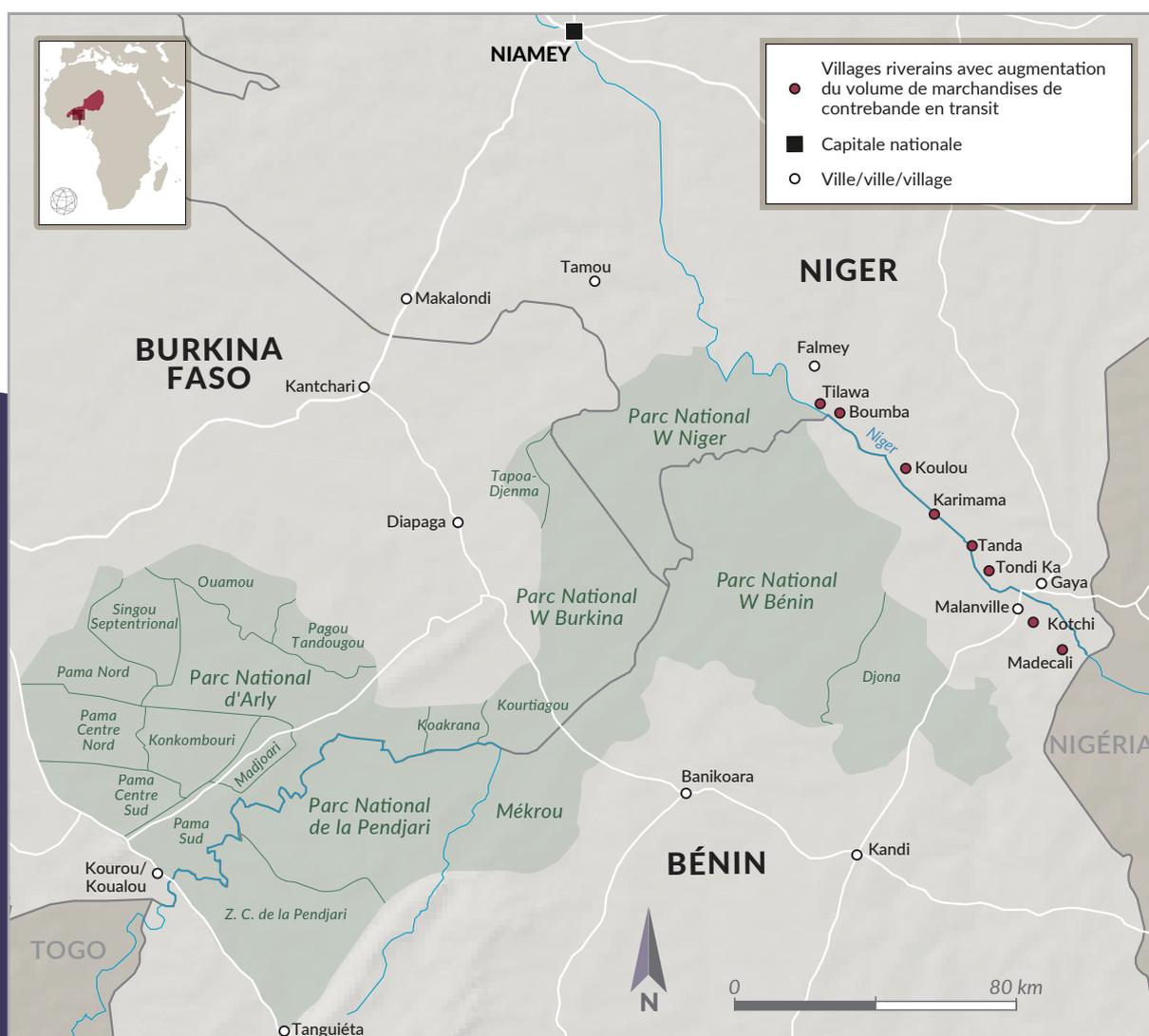
**FIGURE 2** Le complexe W-Arly-Pendjari et les itinéraires des grands flux illicites transnationaux.

Dans la mesure où il n'existe que peu, voire aucune donnée sur le volume de marchandises de contrebande dans cette région, notamment depuis le début du conflit, et en l'absence d'un secteur formel avec lequel établir une comparaison, il n'est pas possible de prouver que la contrebande a sensiblement augmenté. Il est clair toutefois, qu'à l'instar des braconniers, les contrebandiers de la région ont tiré parti de l'expulsion des forces de l'État.

L'éventail des relations entre contrebandiers et combattants est divers, mais il semblerait qu'au moins quelques-uns des trafiquants aident activement les groupes armés et ne se contentent pas seulement de profiter de l'absence d'autorité étatique. Comme l'a décrit un agent des eaux et forêts de Falmey, au Niger, les trafiquants ont aidé les insurgés en leur fournissant des moyens de transport discrets :

Ici, on voit passer des motos à 2 ou 3 heures du matin. Où vont-elles ? En fait, elles transportent des djihadistes. Ce sont des transporteurs locaux qui les font passer. Les combattants savent très bien qu'ils ne pourront pas circuler avec leurs propres motos si nous sommes là.<sup>94</sup>

Le fleuve Niger est un axe majeur pour le transport de marchandises illicites (carburant, drogues et motos) en provenance du Nigéria. « Roulez le long du fleuve à moto et faites semblant de ne faire que passer », a déclaré un gendarme de la ville nigérienne de Gaya, près du Parc du W, à la frontière du Bénin. « Vous verrez comment les drogues franchissent le cours d'eau et, de l'autre côté, d'autres attendent tous les



**FIGURE 3** Villages riverains ayant enregistré une augmentation des volumes de marchandises de contrebande en transit.

jours de passer au Niger. »<sup>95</sup> Les observateurs interrogés à Gaya et à Malanville, au Bénin, ont signalé qu'une série de nouvelles jetées et d'embarcadères étaient en cours de construction dans les villages situés de part et d'autre du fleuve Niger, à proximité des limites du Parc du W, en prévision, selon toute apparence, du passage imminent de grandes quantités de marchandises trafiquées en provenance du Nigéria, du Bénin et du Ghana.<sup>96</sup>

La ville de Tamou, située au Niger et à l'intérieur d'une aire protégée juste au nord du Parc du W, à la frontière avec le Burkina Faso, est un autre point d'entrée majeur pour les marchandises de contrebande dans le complexe, en particulier de motos et de pièces détachées. Qu'elle vienne du côté nigérien ou du côté burkinabé, la circulation vers et depuis Tamou doit passer par ce secteur du parc. Selon des données communiquées par la police de Tillabéri, les combattants du JNIM basés à Boutou, à deux heures de route du Parc du W, se procurent des motos directement auprès des réseaux de Tamou.<sup>97</sup>

Les groupes extrémistes trouvent également dans les flux de contrebande de quoi acheter ce dont leurs membres ont besoin, notamment des armes, du carburant, des vêtements, de la nourriture et des médicaments.<sup>98</sup> Cette demande a accru la rentabilité de nombreux produits de contrebande, notamment le carburant.

## **Contrebande de carburant**

La contrebande de carburant, à laquelle participent des individus de tous horizons, est très répandue à l'intérieur du complexe WAP et dans les environs.

On sait que des réseaux criminels de grande envergure, mais aussi de nombreux petits commerçants, sont impliqués dans la contrebande de carburant. Le commerce illicite de carburant répond à une part importante de la demande des communautés de la région. Les personnes qui vivent autour du Parc du W au Bénin et au Niger disposent de peu d'options pour se procurer du carburant dans l'économie formelle (taxée), sachant que les fournisseurs existants sont chers et sont souvent confrontés à des pénuries. En août 2022, le prix du litre d'essence était de 540 FCFA dans une station-service au Niger et de 600 FCFA au Bénin, soit bien plus que les 300 à 400 FCFA au litre dans le commerce informel. Certaines agences gouvernementales locales chargées de lutter contre la contrebande de carburant s'approvisionnent pour l'essentiel elles aussi sur le marché informel. Un douanier interrogé dans le village de Falmey, près du Parc du W au Niger, a déclaré que, bien qu'il était chargé de lutter contre la contrebande de carburant, il n'avait d'autre choix que d'utiliser du carburant illicite car la station-service la plus proche se trouvait à 85 kilomètres du village.<sup>99</sup>

Même si les itinéraires exacts peuvent varier, le carburant de contrebande en provenance du Nigéria passe généralement par le nord du Bénin ou du Togo et transite par le complexe WAP, avant d'être acheminé vers le Burkina Faso, soit à moto sur des pistes non balisées, soit dans de plus gros véhicules sur les axes principaux. La zone contestée de Kourou/Koualou, à la frontière entre le Bénin et le Burkina Faso, sert depuis longtemps de point de stockage et de redistribution (bien que son importance semble avoir diminué depuis la fin de l'année 2021). Elle se situe sur un axe important emprunté par le trafic de carburant avec le Nigéria, où le carburant peut être acheté beaucoup moins cher que dans les pays voisins.

Des enquêtes menées sur une importante filière de contrebande de carburant, dont les membres ont été arrêtés au Burkina Faso en 2021, ont révélé ce qui semble être un *modus operandi* courant. Dans le cadre de cette filière, le carburant était transporté du Nigéria au Bénin, puis stocké dans le village de Koualou, un territoire contesté situé à la périphérie de la réserve de Pama. De là, il était chargé dans des camions en direction des différentes villes régionales du Burkina Faso, principalement Fada N'gourma. Il est probable que le carburant traversait le parc national de la Pendjari au Bénin, puis le côté burkinabé du complexe WAP, le long de l'axe principal reliant les réserves de chasse à la réserve de Pama.<sup>100</sup>

Le commerce de carburant est une source importante de revenus pour la population locale. Il est vendu sur des stands disséminés le long de la route. Il provient pour l'essentiel de marchés illicites et



Poste-frontière de Malanville-Gaya. Photo : Wikipedia

est acheminé en petites quantités à travers le parc par des transporteurs à moto. Il existe un marché local fiable, qui repose sur le prix avantageux du carburant de contrebande et la forte dépendance des habitants vis-à-vis des motos comme moyen de locomotion.

Selon les informateurs, les groupes extrémistes seraient étroitement impliqués dans la contrebande de carburant, certainement en tant que consommateurs, car ils doivent pouvoir compter sur un approvisionnement fiable pour leurs motos et leurs autres véhicules. L'insertion du JNIM dans la chaîne d'approvisionnement en carburant aurait fait grimper les prix sur le marché gris et rendu plus lucrative l'économie du trafic en carburant. Les groupes armés semblent payer le carburant à un prix supérieur à celui du marché et, dans certains cas, rembourser également les frais de transport aux contrebandiers.<sup>101</sup> Selon certains observateurs attentifs, dans un contexte de rentabilité accrue pour le marché du carburant, certains acteurs de la contrebande se sont perfectionnés et le carburant est de plus en plus souvent vendu en magasin plutôt qu'en bord de route.<sup>102</sup>

Le JNIM est connu pour se procurer du carburant de diverses manières, notamment auprès des trafiquants de petite envergure avec lesquels le groupe cultive de bonnes relations mais également en détournant des camions-citernes. Certains de ces détournements sont vus avec suspicion par certains commentateurs, qui estiment que ces incidents sont en fait des livraisons orchestrées aux groupes armés. Quatorze camions de carburant ont ainsi été détournés par des hommes armés en juin 2022 sur la route reliant Matiacoali à Kantchari, au nord du complexe WAP. Le fait qu'un important convoi de carburant circule sans escorte sur cette route notoirement peu sûre, dans une large mesure sous contrôle du JNIM, a été accueilli avec scepticisme par les médias et les spécialistes des questions de sécurité.<sup>103</sup> Au moins une partie de ce carburant a probablement été transportée dans le parc pour être redistribuée à d'autres bases. Les chauffeurs des camions ont reçu l'ordre de s'enfoncer dans la brousse jusqu'à un point inconnu avant de regagner la route.<sup>104</sup> Plus généralement, les itinéraires de la contrebande de carburant à l'intérieur du parc permettent à des petites unités des groupes armés d'être autosuffisantes en carburant.

## **Taxation des contrebandiers ou absence de taxation**

Malgré l'importance du complexe WAP et des routes environnantes pour les économies illicites de la région, et malgré le contrôle exercé par le JNIM (et dans une moindre mesure l'ISSP) sur une grande partie

du complexe, il n'existe aucune preuve d'une taxation systématique des marchandises de contrebande. Aucun cas de taxation formelle des marchandises illicites ou de contrebande n'a été identifié dans le cadre de cette étude, à l'exception d'un épisode relativement éphémère, qui ferait aujourd'hui plutôt office d'exception que de règle.

Fin 2021, un certain nombre de points de contrôle du JNIM ont été signalés le long des principales routes de la région Est du Burkina Faso, en particulier l'axe Pama-Nadiagou-Koualou, qui longe l'extrémité ouest de la réserve de Pama (l'une des aires protégées du complexe WAP). Le 18 novembre 2021, des médias ont rapporté qu'une cellule du JNIM avait pris le contrôle de Nadiagou,<sup>105</sup> une ville burkinabé qui, jusqu'au début du mois de novembre, servait de poste de douane avant d'être abandonnée pour des raisons de sécurité.<sup>106</sup> Nadiagou se trouve à un carrefour d'artères reliant Kourou/Koualou et la N18 aux villes situées plus à l'intérieur du pays. Des contrôles et vérifications du JNIM auraient également eu lieu à Kourou/Koualou même.

Ces contrôles semblaient poursuivre deux objectifs. Le premier consistait à enquêter sur les usagers de la route. À cet effet, des contrôles d'identité auraient été effectués par le JNIM des individus passant par Kourou/Koualou. Le second objectif aurait été de prélever des taxes auprès des trafiquants de carburant traversant les villes ou empruntant les routes, même si le montant exact des taxes n'est pas connu.

Cependant, en décembre 2021, l'armée béninoise a renforcé sa présence sur la route qui relie Kourou à Koualou et fermé le poste-frontière. Le trafic sur cet axe a alors considérablement diminué et une grande partie du transit par le poste-frontière de Kourou/Koualou avec le Bénin semble avoir été dévié vers la ville frontalière togolaise de Cinkanssé. Ce déclin s'explique par les efforts de courte durée du JNIM pour taxer les contrebandiers, sachant que la surveillance accrue de la route menant à Kourou du côté béninois a également pu jouer un rôle.<sup>107</sup> Les points de contrôle le long de cet itinéraire sont désormais beaucoup plus rares.<sup>108</sup>

De multiples sources ont confirmé que la *zakat*, prélevée à la fois auprès de la population en général et des propriétaires de troupeaux, reste le principal moyen de percevoir des recettes pour les groupes armés à l'intérieur et autour du complexe WAP. Lorsqu'il existe des points de contrôle, ceux-ci semblent essentiellement destinés à contrôler les mouvements des résidents (et des non-résidents), des prélèvements systématiques auprès des citoyens ou des contrebandiers n'ont pas jusqu'à présent été signalés.

Ced n'est guère surprenant si l'on a à l'esprit que la limitation des mouvements de la population est une tactique clé du JNIM, du moins dans la région Est du Burkina Faso. Les blocus des villes de la province, comme Madjoari ou Gayeri, sont fréquents et longs, notamment depuis la création de la milice populaire des VDP en 2020. Ces blocus imposés par le JNIM visent à empêcher toute interaction ou collaboration entre les résidents et l'État, et à limiter toute influence extérieure susceptible de saper l'autorité du groupe. Cela équivaut à une interdiction de tout mouvement sur les routes des zones concernées, ce qui, ajouté à la présence des forces de l'État, semble affecter les itinéraires des contrebandiers, même si le JNIM n'est pas opposé à leurs activités. Dans ce contexte, une grande partie de la contrebande qui passait par Kourou/Koualou a été détournée vers la frontière togolaise.<sup>109</sup>

En décourageant tout mouvement le long de ces grands axes, le JNIM limite ses chances de mettre en place les systèmes de taxation plus formels des marchandises de contrebande qu'il a développés dans le nord du Mali par exemple.

## Réponses

Plusieurs mécanismes multilatéraux de coopération en matière de sécurité au Sahel ont été mis en place ces dernières années. L'initiative d'Accra, lancée en 2017 pour faciliter le partage de renseignements, la formation dans le secteur de la sécurité et les opérations militaires conjointes entre le Bénin, le

Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, est la plus pertinente pour le complexe WAP.<sup>110</sup> Elle a permis de mener trois opérations militaires conjointes, sous le nom de code Koudanlgou I, II et III, entre mai 2018 et novembre 2019.<sup>111</sup>

Face aux menaces liées à leurs réserves naturelles, les pays adoptent des approches variables. Depuis 2022, le gouvernement burkinabé s'intéresse de plus près à l'importance que revêt la réserve de biosphère du complexe WAP pour les groupes armés. En juin, le Conseil supérieur de la défense nationale du pays a créé « deux zones spéciales d'intérêt militaire ». L'une couvre une grande partie de la province septentrionale du Soum, tandis que l'autre englobe la grande majorité de la partie burkinabé du complexe WAP. Cette zone couvre 37 758 kilomètres carrés.<sup>112</sup> Les informations en provenance des régions touchées sont rares, mais les dernières opérations militaires, comme tant d'autres avant elles, font face au JNIM, un groupe armé agile dont les combattants peuvent tirer parti du complexe WAP pour échapper à la surveillance aérienne en se dispersant dans les parcs où ils se déplacent en petites unités.

Les rangers qui sont restés dans la région sont régulièrement la cible d'attaques. À l'heure actuelle, il s'agit principalement d'individus travaillant pour African Parks dans les parcs de la Pendjari et du W. En février 2022, neuf personnes ont été tuées par des engins explosifs improvisés dans le Parc du W, dont huit rangers employés par African Parks et un membre des forces armées béninoises.<sup>113</sup> Cet incident témoigne des liens étroits entre l'ONG, qui se concentre principalement sur la préservation de l'environnement, et l'armée béninoise. L'agence Reuters avait signalé qu'en juin 2020, une base d'African Parks avait lancé des unités anti-braconnage à la poursuite de militants islamistes présumés armés d'AK-47 et circulant à moto dans le Parc du W. L'ONG aurait également utilisé un avion et un hélicoptère et agi de concert avec l'armée et la police béninoises pour les aider à positionner leurs forces. Un représentant haut placé du parc a révélé à *Jeune Afrique*, un site d'information, qu'il existait « une intense communication entre nous et les forces armées béninoises », avant d'ajouter que ses rangers et unités de lutte contre le braconnage « se retiraient immédiatement et laissaient les militaires intervenir » lorsque le danger venait des groupes armés.<sup>114</sup> « Il est parfois difficile de faire la différence entre un braconnier et un djihadiste », a-t-il remarqué.<sup>115</sup>

Les initiatives régionales et nationales sont axées sur la coordination des opérations militaires. Le présent rapport n'a toutefois pas identifié d'approche coordonnée sur les questions liées à la gouvernance locale, aux activités économiques informelles dans et autour des parcs ou aux enjeux socio-économiques, voire infrastructurels, qui accentuent la pauvreté et engendrent une dépendance vis-à-vis des économies illicites. Les difficultés d'accès aux principaux services publics dans les zones rurales est également une problématique qui continue de hanter les autorités de la région. Les véhicules de transport militaire, par exemple, ont du mal à circuler sur des routes mal entretenues qui conviennent mieux aux motos, omniprésentes dans la région, ce qui n'échappe pas aux groupes armés.

Les réponses apportées au problème des économies illicites dans la région dépendent de plus en plus des liens perçus entre ces activités et les groupes armés. Les rangers du parc ont remarqué que, bien que le braconnage soit un fait depuis longtemps dans le parc, il n'a jamais eu autant la priorité.<sup>116</sup> De même, une plus grande attention a été portée à la lutte contre la contrebande de carburant en raison de son rôle dans l'approvisionnement des groupes armés. Le gouvernement nigérien en particulier, a intensifié sa rhétorique, soulignant l'importance de mettre fin au commerce illégal de carburant et à la contrebande de motos. Au Bénin, bien que des mesures sporadiques pour réprimer la contrebande de carburant aient été prises (comme la saisie de plus de 10 000 litres de carburant en septembre 2021 dans la région de Kourou/Koualou), celles-ci n'ont pas été poursuivies<sup>117</sup>, le gouvernement ayant décidé de taxer les importations illicites de carburant, tout en concentrant ses efforts de répression sur le carburant qui quitte le pays.<sup>118</sup> Les itinéraires de la contrebande se sont adaptés à cette asymétrie dans l'application des lois au niveau régional et passent désormais de plus en plus par le Bénin plutôt que par le Niger.<sup>119</sup>

Les mesures de répression du marché parallèle du carburant sont dans une large mesure perçues comme injustes, non seulement par les habitants, mais aussi par les représentants de l'État en poste

dans la région, qui ont souligné l'absence d'alternatives au marché gris et l'impact négatif des mesures sur les communautés.<sup>120</sup> Ces approches, dont le but est de rompre les chaînes d'approvisionnement des groupes armés, ont échoué à maintes reprises au Sahel, tout en ayant des conséquences importantes pour les communautés locales et leurs relations avec l'État. Les mesures pour s'attaquer à l'économie du trafic de carburant par des moyens alternatifs, notamment l'intégration des contrebandiers dans le secteur formel proposée par le gouvernement du Bénin en 2013, n'ont pas bénéficié d'un soutien et de financements durables, de sorte que leur impact a été minime.

Un certain nombre d'initiatives dites douces ou non militaires sont également menées dans la région, bien qu'en nombre limité à l'intérieur du complexe WAP faute d'un niveau suffisant d'accès et de sécurité. Des initiatives de cohésion communautaire ont été lancées par les autorités des parcs au Togo, et African Parks a mis en place divers efforts de sensibilisation afin d'empêcher les résidents de coopérer avec les groupes armés. Des moyens plus répressifs ont toutefois également été déployés, notamment des restrictions strictes sur les journalistes et d'autres formes de suppression de l'information, révélés par des groupes issus de la société civile au Niger et au Bénin.<sup>121</sup>

Il ne fait aucun doute que la réponse à la domination du complexe WAP par les groupes armés passera aussi par l'adoption de mesures non militaires. Toutefois, ces mesures seront confrontées à des difficultés majeures. Tout d'abord, les tentatives pour impliquer les communautés dans les efforts de préservation de l'environnement doivent produire des avantages immédiats et transformationnels, ou tout du moins compenser les sacrifices économiques demandés aux communautés par les défenseurs de l'environnement. Toute autre solution est vouée à l'échec et peinera à rivaliser avec les offres plus lucratives des groupes armés.

Par ailleurs, la mise en place et le suivi de ces mesures dans un contexte si instable seront extrêmement difficiles, y compris dans les zones du complexe qui ne sont pas encore sous le contrôle des groupes armés. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas tenter d'agir, mais plutôt que la sécurité des résidents impliqués dans de tels projets doit être assurée.



## CONCLUSION

Le complexe WAP a enregistré une hausse rapide de la présence et de l'activité des groupes extrémistes armés. Des interactions croissantes ont été signalées entre ces groupes et les communautés locales, ainsi que les réseaux de contrebandiers et de trafiquants. Le complexe WAP présente des avantages militaires indéniables pour les groupes armés, en raison de la couverture végétale fournie par la savane et les forêts et son éloignement des principales bases des forces de sécurité.

Les capacités armées des combattants et leur volonté d'expulser les forces gouvernementales ont entraîné la prolifération d'activités auparavant interdites (comme le braconnage, la contrebande, l'exploitation minière et le pâturage du bétail) dans le complexe WAP et les couloirs environnants, du fait d'une surveillance moins régulière par les agences civiles et étatiques. Les activités illicites jouant un rôle très important pour la survie de la population locale d'une région où les possibilités d'emploi formel sont extrêmement limitées, les groupes armés ont pu bénéficier d'un large soutien des populations vivant autour de la réserve de biosphère WAP. Néanmoins, le comportement violent de ces groupes, les restrictions de mouvement et de liberté qu'ils imposent et leur approche parfois prédatrice en matière de collecte de recettes sont autant de possibilités pour l'État de proposer une meilleure offre.

L'analyse des liens entre les groupes armés et les économies illicites dans la région s'est essentiellement concentrée sur les avantages financiers ou les ressources que les groupes armés tirent des économies illicites, plutôt que sur le rôle central que ces dernières jouent dans les stratégies de gouvernance. Ces approches dominantes tendent à donner la priorité au démantèlement des chaînes d'approvisionnement et à l'arrêt des flux de financement illicites. Cela peut faire le jeu des groupes armés, qui se positionnent comme des gardiens de ressources vitales, à même de fournir aussi des formes de gouvernance alternatives. Le présent rapport a permis de mettre en évidence la manière dont les groupes armés, notamment le JNIM, tirent parti dans une large mesure des économies informelles et illicites à l'intérieur et autour du complexe WAP pour renforcer leur influence et leur légitimité, à mesure qu'ils étendent leur présence à de nouveaux territoires. Les parties prenantes régionales et internationales doivent en tenir compte lorsqu'elles élaborent des réponses pour lutter contre les économies illicites dans les zones où des groupes armés sont présents.

## Recommandations

- **Axer les mécanismes de coordination régionale sur la résolution des problèmes spécifiques aux parcs nationaux.**

La région a vu différents pays membres collaborer sur une multitude d'initiatives visant à renforcer la sécurité régionale et il n'est pas sûr qu'il soit nécessaire d'en adopter de nouvelles. Un mécanisme de coopération davantage ciblé sur le complexe WAP pourrait jouer un rôle important dans l'échange de renseignements et la coordination des dispositifs de sécurité, et pourrait même contribuer à empêcher les groupes armés de passer les frontières. Aucune des initiatives actuelles en matière de sécurité régionale n'inclut les trois pays qui se partagent le complexe WAP : Burkina Faso, Niger et Bénin. La Force multinationale mixte réunit le Cameroun, le Tchad, le Niger, le Nigéria et le Bénin, avec ce dernier ne fournissant aucune troupe.

L'Initiative d'Accra regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Situé dans une zone frontalière extrêmement poreuse et peu peuplée, le complexe WAP aurait tout avantage à une coopération accrue en matière de renseignement, de surveillance et de coordination des politiques entre le Burkina Faso, le Niger et le Bénin. Si ce type de coopération pourrait intervenir dans le cadre des relations bilatérales existantes entre les trois pays, rien n'indique qu'une réflexion sur des mesures de coordination approfondies autour de la sécurité dans le complexe WAP soit en cours.

■ **Échanger avec les communautés pour répondre aux besoins socio-économiques.**

Les multiples opérations de sécurité et les mécanismes de coopération mis en place pour remédier à l'instabilité qui s'étend à partir du sud du Mali sont caractérisés par une importante riposte militaire. Cela n'a rien de surprenant face aux tactiques terroristes utilisées par des groupes armés comme le JNIM et l'ISSP. Cependant, bien moins d'attention a été portée aux possibles solutions pour remédier à la disparité dans la fourniture de services publics. Le manque d'accès légal à des biens essentiels pour les personnes vivant à proximité du parc (carburant, pièces détachées de moto, matériel agricole, etc.) alimente la demande en de contrebande et activités illégales. Permettre aux populations vivant autour du complexe WAP de disposer de services publics de base, tels que l'approvisionnement en eau et en électricité, contribuerait à réaffirmer le rôle de l'État en tant que prestataire de services, à saper la gouvernance des groupes armés et à offrir des perspectives de travail légal aux résidents.

■ **Travailler avec les communautés de la région nécessite un dialogue et une certaine souplesse à l'égard des économies informelles.**

Les communautés qui vivent autour du complexe WAP ressentent une grande frustration face aux restrictions imposées par le gouvernement en matière de pêche, de pâturage du bétail et d'extraction minière de l'or dans les zones protégées. Il est clair que les résidents ont peu d'alternatives économiques. Les efforts visant à interdire ces activités renforcent le manque de légitimité de l'État aux yeux des populations locales et favorisent le soutien aux groupes armés qui les aident à contourner les restrictions. Les autorités nationales, les rangers et les efforts de préservation ou de stabilisation doivent de ce fait mener des échanges constructifs et souples avec les communautés afin de s'assurer que leurs besoins sont satisfaits. La contrebande de carburant en est un excellent exemple. Compte tenu du manque d'approvisionnement légal en carburant pour les personnes vivant autour de leur complexe WAP, et du pouvoir d'achat limité, tout effort visant à éliminer la contrebande pourrait susciter du ressentiment, en particulier si ce n'est pas compensé par des aides à l'acquisition de carburant ou des moyens légaux d'accès au carburant.

■ **Harmoniser les objectifs de préservation avec les besoins socio-économiques des habitants.**

En principe, les personnes qui résident autour du complexe WAP sont souvent favorables à la préservation de l'environnement. Elles sont disposées à s'adapter aux restrictions, tant que les avantages qu'elles tirent des parcs sont proportionnels aux pertes de revenus liées à l'impossibilité de cultiver et de faire paître leurs troupeaux sur les terres protégées. Les populations locales n'ont pas non plus profité équitablement des périodes où les flux touristiques étaient réguliers et leurs revenus sont restés limités. Les éleveurs se sont sentis particulièrement exclus des bénéfices tirés du parc, d'autant plus que la superficie de leurs anciens pâturages a été réduite en conséquence de l'expansion des terres agricoles et des chocs climatiques. Ce mécontentement a conduit au pâturage illégal du bétail à l'intérieur des zones protégées. Si l'État peut retrouver le contrôle du complexe WAP, il devra réfléchir à comment mieux tenir compte des droits des éleveurs et garantir un pâturage durable dans les zones tampons autour de la réserve de biosphère. Les avantages que les communautés locales tirent des parcs nationaux doivent être constants et répartis de manière homogène afin de pérenniser leur soutien. Cet objectif est difficile à atteindre lorsque ces avantages dépendent du tourisme, qui ne reprendra probablement pas dans un avenir proche. Les donateurs qui contribuent à la préservation de l'environnement dans le complexe WAP doivent être ouverts à des projets novateurs qui garantissent un revenu plus régulier aux personnes vivant dans les environs de la réserve de biosphère. Les parcs nationaux sont extrêmement coûteux à gérer. Néanmoins, préserver la biodiversité de la région sans le soutien des populations locales semble guère possible et il convient d'en tenir compte dans la planification et les budgets des donateurs.



## NOTES

- 1 Lucia Bird et Lyes Tagziria, Criminalité organisée et dynamiques d'instabilité : Cartographie des plaques tournantes illicites en Afrique de l'Ouest, GI-TOC, septembre 2022, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/09/Illicit-Hubs-Methodology-FR.pdf>.
- 2 Organisation internationale du Travail, Secteur informel et formes atypiques du travail, 3 janvier 2012, [https://www.ilo.org/actrav/areas/WCMS\\_DOC\\_ATR\\_ARE\\_INF\\_FR/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/actrav/areas/WCMS_DOC_ATR_ARE_INF_FR/lang--fr/index.htm).
- 3 Wolfram Lacher, *Organized crime and conflict in the Sahel-Sahara region*, Carnegie Endowment for International Peace, 13 septembre 2012, p. 4.
- 4 Pour une analyse plus approfondie des conflits fonciers dans et autour du complexe WAP, voir : Crisis Group, *Containing militancy in West Africa's Park W*, 26 janvier 2023, <http://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w> ; Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area*, Clingendael, 13 janvier 2023, <http://www.clingendael.org/publication/conflict-penta-border-area>; et Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist Spillover*, Clingendael, juin 2021, <http://www.clingendael.org/pub/2021/laws-of-attraction/>.
- 5 Alfakoara, Angaradebou, Kandi, dans la commune de Kandi ; Loumbou-Loumbou, Pekinga, Monmonsey Gourma, Monmonsey Peulh, Monsey, Kompa, Kofounou et les berges de la rive droite du fleuve Niger dans la commune de Karimama ; les arrondissements de Kokè, Founougo et Goumori dans la commune de Banikoara ; et les arrondissements de Madécali, Goungoun et Guéné, Bouafo et Malanville dans la commune de Malanville.
- 6 Entretien téléphonique avec un analyste expert en sécurité et en accès d'une ONG de la province de l'Est, février 2022.
- 7 Caleb Weiss, *Islamic State claims first attacks inside Benin*, Long War Journal, 17 septembre 2022, <http://www.longwarjournal.org/archives/2022/09/islamic-state-claims-first-attacks-inside-benin.php>.
- 8 Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Les décès provoqués par la violence des islamistes militants d'Afrique augmentent de près de 50 %, 6 février 2023, <https://africacenter.org/fr/spotlight/les-deces-provoques-par-la-violence-des-islamistes-militants-dafrique-augmentent-de-pres-de-50/>.
- 9 HCR, Le HCR sollicite un soutien urgent pour venir en aide à près de 16 000 nouveaux déplacés qui ont fui les massacres au Burkina Faso, 17 juin 2022, <https://www.unhcr.org/fr/actualites/briefing-notes/le-hcr-sollicite-un-soutien-urgent-pour-venir-en-aide-pres-de-16-000>.
- 10 Conseil norvégien pour les réfugiés, Burkina Faso : *Second biggest spike in displacement since crisis began*, 10 mars 2022, <http://www.nrc.no/news/2022/march/burkina-faso-second-biggest-spike-in-displacement-since-crisis-began/>.
- 11 Conseil norvégien pour les réfugiés, Burkina Faso : *Almost 2 million people displaced amid worst food crisis in a decade*, 5 septembre 2022, <http://www.nrc.no/news/2022/september/burkina-faso-almost-2-million-people--now-displaced-amid-worst-food-crisis-in-a-decad/>.
- 12 Les parcs nationaux du W et de l'Arly ont été créés par décret en 1954, quatre ans avant l'indépendance du Burkina Faso. D'autres espaces protégés ont été créés à la périphérie du complexe WAP au Burkina Faso dans les années 1980 et 1990.
- 13 Remi Carayol, Sahel. L'héritage colonial des eaux et forêts, une arme aux mains des djihadistes, *OrientXXI*, 28 avril 2021, <https://orientxxi.info/magazine/sahel-l-heritage-colonial-des-eaux-et-forets-une-arme-aux-mains-des-djihadistes,4700> ; entretien avec un analyste sécurité d'un groupe de réflexion et expert en groupes armés basé à N'Djamena, 14 février 2022.
- 14 Contributions orales d'un spécialiste du développement international basé dans les régions du nord du Bénin.
- 15 Julie Poppe, *A history of surveillance, commodification and participation in nature conservation. The case of Park 'W', Burkina Faso*, *Afriche et Orienti*, 10, 125–146.

- 16 Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist Spillover*, Clingendael, juin 2021, <http://www.clingendael.org/pub/2021/laws-of-attraction/>.
- 17 Entretien avec un expert en sécurité d'un groupe de réflexion, 5 février 2022.
- 18 Entretien avec un anthropologue qui a été consultant pour des projets financés par l'UE dans les parcs nationaux, 25 février 2022 ; entretien avec un expert en sécurité et accès d'une ONG, 8 mars 2022.
- 19 Correspondance avec un expert en conservation et pastoralisme ayant travaillé dans le Parc de la Pendjari, 1er février 2023, par email.
- 20 Biopama, *A spotlight on Burkina Faso's W National Park, Part of the WAP complex in West Africa*, 2 août 2015, <https://biopama.org/fr/a-spotlight-on-burkina-fasos-w-national-park-part-of-the-wap-complex-in-west-africa/>.
- 21 L'agriculture commerciale à proximité des limites du parc est considérée comme indésirable par les autorités du parc, en raison de l'utilisation de pesticides ; voir Cédric Vermeulen, Les enjeux de la gestion communautaire de la grande faune : entre tensions foncières et production cotonnière. Le cas de Lara, périphérie du Parc W de Burkina Faso, *Parcs et Réserves*, 59, 4, 22–27.
- 22 Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist Spillover*, Clingendael, juin 2021, p. 23.
- 23 Leif Brottem, *The growing threat of violent extremism in coastal West Africa*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 15 mars 2022, <https://africacenter.org/spotlight/the-growing-threat-of-violent-extremism-in-coastal-west-africa/>.
- 24 Entretien téléphonique avec un responsable de la sécurité et de l'accès de l'ONU dans la région Est du Burkina Faso, février 2022.
- 25 Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover*, Clingendael, juin 2021, p. 22.
- 26 Ibid.
- 27 Contributions de représentants de la société civile béninoise, de la société civile internationale et d'organisations spécialisées dans le développement lors d'un dialogue (conforme aux règles de Chatham House) axé sur le rôle des parcs nationaux dans les dynamiques des conflits et des économies illicites, organisé conjointement par la GI-TOC et le ministère fédéral allemand des Affaires Étrangères à Cotonou, au Bénin, en octobre 2022.
- 28 Crisis Group, *Containing militancy in West Africa's Park W*, 26 janvier 2023, [www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w](http://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w).
- 29 Entretiens respectivement réalisés le 3 mars 2022 et le 8 mars 2022 avec d'anciens rangers ayant travaillé dans les zones burkinabé et nigérienne du Parc du W en 2019 ; voir également Crisis Group, *Containing militancy in West Africa's Park W*, 26 janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w>.
- 30 Entretien avec un consultant chercheur qui a longuement parlé aux otages détenus dans les parcs, 25 février 2022.
- 31 Entretiens avec d'anciens rangers ayant travaillé dans les zones burkinabé et nigérienne du Parc du W en 2019, réalisés le 3 mars 2022 et le 8 mars 2022.
- 32 Patrick Fort, *Jihadism entrenches itself in Burkina Faso with bullets and bribes*, Yahoo News, 7 décembre 2018, <https://news.yahoo.com/jihadism-entrenches-itself-burkina-faso-bullets-bribes-142648946.html>.
- 33 Human Rights Watch, Burkina Faso : Flambée d'atrocités commises par des islamistes armés, 6 janvier 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/01/06/burkina-faso-flambee-datrocites-commises-par-des-islamistes-armes> ; *Reopening of Boungou mine in Burkina will depend on security*; Semafo, Reuters, 11 novembre 2019, <https://www.reuters.com/article/us-semafo-attack-ceo-idUSKBN1XL1KZ>.
- 34 *Militants kill 6 in attack on convoy from Burkina Faso gold mine*, Reuters, 27 août 2022, <https://www.reuters.com/article/burkina-security-boungou-idAFL1N30306X>.
- 35 *Sovereign Limits, Benin–Burkina Faso land boundary*, <https://sovereignlimits.com/boundaries/benin-burkina-faso-land>.
- 36 Konrad Adenauer Stiftung, *North of the countries of the Gulf of Guinea: The new frontier for jihadist groups?*, 1 juillet 2021, <https://www.kas.de/documents/261825/13432629/North+of+the+countries+of+the+Gulf+of+Guinea+-+The+new+frontier+for+jihadist+groups.pdf/97cbceda-85c1-33fc-45fd-50f8ddaa0ab?version=1.2&t=1625138447487>, p 7.
- 37 Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area*, Clingendael, 13 janvier 2023, <http://www.clingendael.org/publication/conflict-penta-border-area>.
- 38 Mucahid Durmaz, *Sahel violence threatens West African coastal states*, *Al Jazeera*, 12 janvier 2022. <https://www.aljazeera.com/news/2022/1/12/sahel-violence-threatens-west-african-coastal-states>.
- 39 Kars de Bruijne, *Conflict in the Penta-Border Area*, Clingendael, 13 janvier 2023, <http://www.clingendael.org/publication/conflict-penta-border-area>.
- 40 *Field work in Malanville and surrounding areas*, juillet 2022.
- 41 *Togo authorities say 15 assailants died in 'terrorist' attack*, *Al Jazeera*, 19 mai 2022, <https://www.aljazeera.com/news/2022/5/19/togo-terrorist-attack-also-left-15-assailants-dead-minister>.
- 42 Caleb Weiss, *Islamic State claims first attacks inside Benin*, *Long War Journal*, 17 septembre 2022. <https://www.longwarjournal.org/archives/2022/09/islamic-state-claims-first-attacks-inside-benin.php>.
- 43 Entretien téléphonique avec un membre du personnel d'une ONG dans la région, 22 février 2022.
- 44 Entretien téléphonique avec le conseiller en sécurité et en accès d'une ONG, 24 février 2022.
- 45 Entretien avec un expert de l'Afrique de l'Ouest d'un institut de recherche spécialisé dans les armes légères et de petit calibre, 10 mars 2022.
- 46 C'est une pratique qui existe ailleurs au Sahel. Voir Anouar Boukhars et Catherine Lena Kelly, *Comparative perspectives on*

- linkages between violent extremism and organized crime in Africa, African Security*, 15, 1, 26–50 ; Aneliese Bernard, *Jihadism is spreading to the Gulf of Guinea littoral states, and a new approach to countering it is needed*, Modern War Institute, 9 septembre 2021, <https://mwi.usma.edu/jihadism-is-spreading-to-the-gulf-of-guinea-littoral-states-and-a-new-approach-to-countering-it-is-needed/>.
- 47 Armed Conflict Location and Event Data Project (ACLED), département d'Alibori, Bénin, mars 2020-décembre 2022 ; et Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover*, Clingendael, juin 2021, p. 8.
- 48 Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover*, Clingendael, juin 2021, p. 8.
- 49 Ozias Hougé, Malanville : 05 morts dans un affrontement entre éleveurs et agriculteurs, Banouto, 26 juillet 2021, <http://www.banouto.info/article/securite-humaine/20210726-malanville-05-morts-dans-un-affrontement-entre-eleveurs-et-agriculteurs>; Modeste Dossou, *Bénin – Affrontements à Malanville : le gouvernement déploie l'armée pour rétablir le calme*, Benin Web TV, 29 juillet 2021, <https://beninwebtv.com/benin-affrontements-a-malanville-le-gouvernement-deploie-larmee-pour-retablir-le-calme/>.
- 50 J Avakoudjo et al, *Land use dynamics in the W National Park and its periphery in northwest Benin*, *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 8, 6, 2608.
- 51 Mathieu Pellerin et al, Entendre la voie des éleveurs au Sahel et en Afrique de l'Ouest Quel avenir pour le pastoralisme face à l'insécurité ?, Réseau Billital Maroobé, septembre 2021, pp. 20-39.
- 52 Entretiens à Ila-Kompa, juillet 2022.
- 53 Entretien avec un agent des eaux et forêts à Falmey, Niger, 28 juillet 2022.
- 54 Entretiens avec de grandes figures communautaires de Birni Lafia et Monsey, département d'Alibori au Bénin, 28 juillet 2022 ; entretien avec le département des Eaux, Forêts et Chasse du Niger, Falmey, 28 juillet 2022.
- 55 Entretien téléphonique avec un habitant de Diapaga au Burkina Faso, 16 janvier 2023.
- 56 ISS Africa, *Violent extremism, organised crime and local conflicts in Liptako-Gourma*, décembre 2019, p. 9, <https://issafrica.org/research/west-africa-report/violent-extremism-organised-crime-and-local-conflicts-in-liptako-gourma>.
- 57 Entretien avec un membre de la communauté de Guene, 12 juillet 2022.
- 58 Ibid.
- 59 Par exemple, la venue de djihadistes dans l'ouest du Niger a exacerbé les tensions ethniques, comme en témoignent les attaques à petite échelle menées par des villageois djermas (un groupe qui s'oppose en général à l'ISSP) contre des Peuls, globalement réputés dans la région enclins à collaborer avec les groupes djihadistes. Entretien avec un membre de la communauté de Guene, 12 juillet 2022.
- 60 Entretien avec un chef d'unité de police, Malanville, 9 juillet 2022.
- 61 Entretien avec un conseiller en sécurité et en accès d'une ONG burkinabé, 28 mars 2022.
- 62 Entretien avec un officier de police à Gaya, Niger, 27 juillet 2022.
- 63 Kars de Bruijne, *Laws of attraction: Northern Benin and risk of violent extremist spillover*, Clingendael, juin 2021, p. 27.
- 64 Entretien avec un responsable forestier à Falmey, 28 juillet 2022.
- 65 Entretien avec une autorité communautaire à Malanville, Bénin, 9 juillet 2022.
- 66 Entretien avec un consultant international qui a travaillé avec l'UE sur des projets de développement et de préservation dans les zones du parc, 4 mars 2022.
- 67 ACLED Dashboard: Burkina Faso, <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>.
- 68 Ibid.
- 69 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur stratégique de la criminalité, GI-TOC, août 2022, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM\\_NEW-web.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM_NEW-web.pdf).
- 70 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité et en accès d'une ONG, 7 mars 2022 ; Remi Carayol, Sahel. L'héritage colonial des eaux et forêts, une arme aux mains des djihadistes, OrientXXI, 28 avril 2021, <https://orientxxi.info/magazine/sahel-lheritage-colonial-des-eaux-et-forets-une-arme-aux-mains-des-djihadistes,4700>.
- 71 Les fonctionnaires impopulaires ont été évincés plus rapidement, ce qui reflète à la fois la volonté du JNIM de répondre aux demandes populaires et celle des résidents de s'engager auprès du JNIM pour qu'il chasse les fonctionnaires impopulaires. Des personnalités plus populaires, parmi lesquelles le maire de Kantchari, sont restées plus longtemps dans la région grâce au soutien de la population, mais ont fini par partir elles aussi, craignant pour leur sécurité ; entretien téléphonique avec un chercheur burkinabé sur les conflits et la sécurité, 6 mars 2022.
- 72 Ibid.
- 73 Entretien téléphonique avec un travailleur humanitaire burkinabé, 7 mars 2022.
- 74 Participant au dialogue sur les parcs nationaux en Afrique de l'Ouest organisé par la GI-TOC, Cotonou, Bénin, octobre 2022, selon les règles de Chatham House.
- 75 Konrad Adenauer Stiftung, *North of the countries of the Gulf of Guinea: The new frontier for jihadist groups?*, 1 juillet 2021, p. 20.
- 76 Entretiens avec de grandes figures communautaires de Birni Lafia et Monsey, département d'Alibori au Bénin, juillet 2022 ; entretien avec le département des Eaux, Forêts et Chasse du Niger, Falmey, 28 juillet 2022.
- 77 Héni Nsaibia et Jules Duhamel, *Sahel 2021: Communal wars, broken ceasefires, and shifting frontlines*, ACLED, 17 juin 2021, <https://acleddata.com/2021/06/17/sahel-2021-communal-wars-broken-ceasefires-and-shifting-frontlines/>.
- 78 Niger : les attaques de masse contre les civils, nouvelle méthode sauvage des jihadistes, RFI, 24 mars 2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210324-niger-les-attaques-de-masse-contre-les-civils-nouvelle-m%C3%A9thode-sauvage-des-djihadistes>.

- 79 Contributions partagées lors du deuxième dialogue sur les économies illicites et l'instabilité, axé sur le rôle des parcs nationaux, organisé conjointement par la GI-TOC et le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, les 26 et 27 octobre 2022, à Cotonou, au Bénin.
- 80 Entretien téléphonique avec un coordinateur de l'action autour des questions de sécurité et d'accès pour une ONG internationale, 7 mars 2022.
- 81 Eleanor Beevor, Le JNIM au Burkina Faso : Un acteur stratégique de la criminalité, GI-TOC, août 2022, [https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM\\_NEW-web.pdf](https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2022/08/Burkina-Faso-JNIM_NEW-web.pdf).
- 82 Entretien avec un agent des eaux et forêts à Falmey, Niger, 28 juillet 2022.
- 83 Crisis Group, *Containing militancy in West Africa's Park W*, 26 janvier 2023, <https://www.crisisgroup.org/africa/sahel/burkina-faso-niger-benin/310-containing-militancy-west-africas-park-w>.
- 84 Ibid.
- 85 Les contributions des experts ont été partagées lors du deuxième dialogue sur les économies illicites et l'instabilité, axé sur le rôle des parcs nationaux, organisé conjointement par la GI-TOC et le ministère fédéral allemand des Affaires Étrangères, les 26 et 27 octobre 2022, à Cotonou, au Bénin.
- 86 Vidéo circulant dans les groupes WhatsApp du Sahel, vue par les auteurs le 17 février 2022.
- 87 Entretien avec le conseiller en sécurité d'une ONG, Ouagadougou, 8 mars 2022.
- 88 ACLED Dashboard: Burkina Faso, Incident BFO4266, <https://acleddata.com/dashboard/#/dashboard>.
- 89 Entretien avec le conseiller en sécurité d'une ONG, Ouagadougou, 8 mars 2022.
- 90 ISS Africa, Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma, décembre 2019.
- 91 Henry Wilkins et Danielle Paquette, *Burkina Faso's wildlife reserves have become a battle zone, overrun by militants and poachers*, *The Washington Post*, 13 septembre 2020, [http://www.washingtonpost.com/world/africa/burkina-fasos-wildlife-reserves-have-become-a-battle-zone-overrun-by-militants-and-poachers/2020/09/12/dae444bc-f1c0-11ea-9279-45d6bdf145f\\_story.html](http://www.washingtonpost.com/world/africa/burkina-fasos-wildlife-reserves-have-become-a-battle-zone-overrun-by-militants-and-poachers/2020/09/12/dae444bc-f1c0-11ea-9279-45d6bdf145f_story.html).
- 92 Contributions partagées lors du deuxième dialogue sur les économies illicites et l'instabilité, axé sur le rôle des parcs nationaux, organisé conjointement par la GI-TOC et le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, les 26 et 27 octobre 2022, à Cotonou, au Bénin.
- 93 Les informateurs étaient en désaccord, dans une certaine mesure, sur l'étendue de l'activité criminelle dans les parcs et sur le degré de coopération entre le JNIM et les réseaux criminels. Les informateurs ayant une opinion plus positive des groupes armés ont eu tendance à suggérer que les signalements de chevauchement avec les groupes criminels étaient exagérés.
- 94 Entretien avec un agent des eaux et forêts, Falmey, Niger, 27 juillet 2022.
- 95 Les villages de Tanda, Tondi-Ka, Boumba, Koulou sont des lieux de réception connus des produits de l'économie illicite en provenance du Nigéria, du Bénin et du Ghana. Les parties prenantes ont également fait état d'une augmentation sensible des activités de contrebande dans les villages de Madécali, Gandé-Gaabi Tounga, Kotchi, Galiel, Money, Kangara, Tilawa, Falan-Tounga, Karimama, Kaïneï Tounga, Danga Zoori et Tilawa.
- 96 Il est bien entendu difficile d'évaluer le poids des économies illicites, notamment dans ce domaine puisque la répression par l'État de certaines activités économiques illicites, comme le trafic de carburant (passible de poursuites au pénal au Niger et taxé au Bénin) et de produits médicaux (qui a fait l'objet d'une répression importante au Bénin), a poussé certains marchés à devenir plus clandestins.
- 97 Eleanor Beevor, *The ecosystem of stolen vehicles in the central Sahel*, GI-TOC, à paraître.
- 98 ISS Africa, Extrémisme violent, criminalité organisée et conflits locaux dans le Liptako-Gourma, décembre 2019, p. 9 ; entretien avec un responsable de la sécurité et de l'accès travaillant pour les Nations Unies, 2 mars 2022.
- 99 Entretien avec un douanier à Falmey, 28 juillet 2022.
- 100 Communiqué du Procureur National de Burkina Faso : 72 personnes interpellées pour faits de contrebande de carburant à grande échelle, *Le Faso*, 23 septembre 2021.
- 101 Travail de terrain dans les zones entourant le complexe WAP au Bénin, juillet 2022.
- 102 Les contributions des experts ont été partagées lors du deuxième dialogue sur les économies illicites et l'instabilité, axé sur le rôle des parcs nationaux, organisé conjointement par la GI-TOC et le ministère fédéral allemand des Affaires Étrangères, les 26 et 27 octobre 2022, à Cotonou, au Bénin.
- 103 Citernes de carburant détournées: rapt ou livraison?, *Journal L'Economiste du Faso* (blog), 27 juin 2022, <https://www.leconomistedufaso.bf/2022/06/27/dbs-citernes-de-carburant-detournees-rapt-ou-livraison/>.
- 104 Boureïma, Burkina: 14 camions citernes transportant du carburant détournés à l'Est, WakatSera, 15 juillet 2022, <https://www.wakatsera.com/burkina-14-camions-citernes-transportant-du-carburant-detournees-a-lest/>.
- 105 Carole Assignon, Burkina Faso : un village contrôlé par un groupe djihadiste, *Deutsche Welle*, 30 novembre 2021, <http://www.dw.com/fr/burkina-faso-un-village-contr%C3%B4l%C3%A9-par-un-groupe-djihadiste/a-59981497>; et voir Ministre de la Sécurité du Burkina Faso, communiqué de presse, Burkina 24, Twitter, 19 novembre 2021, <https://twitter.com/burkina24/status/1461625131445465094>.
- 106 Est du Burkina Faso: Le bureau des douanes de Nadiagou contraint de fermer, Ouaga 24, 4 novembre 2021, <https://ouaga24.com/est-du-burkina-faso-le-bureau-des-douanes-de-nadiagou-contraint-de-fermer/>.
- 107 Entretien téléphonique avec un conseiller en sécurité d'une ONG basée dans la région Est du Burkina Faso, 15 octobre 2022.
- 108 Entretien téléphonique avec un agent des forces de l'ordre au Burkina Faso, 15 novembre 2022.
- 109 Entretien téléphonique avec un journaliste burkinabé couvrant les économies illicites, décembre 2022.
- 110 Sampson Kwarkye, Jeannine Ella Abatan et Michaël Matongbada,

- L'initiative d'Accra peut-elle prévenir le terrorisme dans les États côtiers de l'Afrique de l'Ouest ?, ISS Afrique, 30 septembre 2019, <https://issafrica.org/fr/iss-today/linitiative-daccra-peut-elle-prevenir-le-terrorisme-dans-les-etats-cotiers-de-lafrrique-de-louest>.
- 111 Conseil européen pour les relations internationales, Mapping African regional cooperation, <https://ecfr.eu/special/african-cooperation/accra-initiative/>.
- 112 Zones d'intérêt militaire: étouffer à tout prix l'hydre terroriste, L'Economiste du Faso (blog), 4 juillet 2022, <http://www.leconomistedufaso.bf/2022/07/04/zones-dinteret-militaire-etouffer-a-tout-prix-lhydre-terroriste/>.
- 113 Léa Masseguin, Neuf morts dans une série d'attaques au Bénin, un Français parmi les victimes, *Libération*, 10 février 2022, [http://www.liberation.fr/international/afrique/six-morts-dans-une-attaque-au-benin-un-francais-parmi-les-victimes-20220210\\_73ZBKQJFFREA NMCN2RUJF627IQ/](http://www.liberation.fr/international/afrique/six-morts-dans-une-attaque-au-benin-un-francais-parmi-les-victimes-20220210_73ZBKQJFFREA NMCN2RUJF627IQ/).
- 114 Matthieu Millecamps et Marie Toulemonde, African Parks : Au Bénin, face aux jihadistes, nous ne définissons pas la stratégie militaire, *Jeune Afrique*, 25 juin 2022, <http://www.jeuneafrique.com/1355173/politique/afrique-parks-au-benin-face-aux-jihadistes-nous-ne-definissons-pas-la-strategie-militaire/>.
- 115 Ibid.
- 116 Les contributions des parties prenantes ont été partagées lors du deuxième dialogue sur les économies illicites et l'instabilité, axé sur le rôle des parcs nationaux, organisé conjointement par la GI-TOC et le ministère fédéral allemand des Affaires Étrangères, les 26 et 27 octobre 2022, à Cotonou, au Bénin.
- 117 Angèle Adanle, Burkina Faso: saisie de milliers de litres de carburant de la contrebande venus du Bénin, Benin Web TV, 28 septembre 2021, <https://beninwebtv.com/burkina-faso-saisie-de-milliers-de-litres-de-carburant-de-la-contrebande-venus-du-benin/>.
- 118 Le 5 juin 2018, le gouvernement béninois a intégré l'article 929 dans le code pénal 2018-15, afin d'interdire le commerce de carburant sur le territoire national béninois. Le terme carburant couvre « le super, le tourisme pétrolier, le pétrole, le gasoil, le carburant pour moteur à deux temps, le lubrifiant vendu dans les rues des agglomérations et à tout autre endroit que dans les dépôts et installations de la Société nationale de commercialisation des produits pétroliers et des distributeurs agréés ». Cette mesure renforce les lois antérieures datant des années 1990.
- 119 Les contrebandiers qui se rendent du Nigéria au Bénin traverseraient désormais le fleuve Niger à l'intérieur du complexe, débarquant près de Malanville, avant de traverser à nouveau le fleuve pour entrer au Bénin, afin de profiter de la porosité des zones frontalières boisées ; entretien avec le chef de l'unité de police de Malanville, 9 juillet 2022.
- 120 Entretien avec un agent des douanes, Falmey, 28 juillet 2022.
- 121 Anelise Bernard, *Tracking the violent extremism spillover from the Sahel to littoral West Africa*, Small Wars Journal, juin 2021, <https://smallwarsjournal.com/blog/tracking-violent-extremism-spillover-sahel-littoral-west-africa>.



# GLOBAL INITIATIVE

AGAINST TRANSNATIONAL  
ORGANIZED CRIME

## À PROPOS DE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de plus de 600 experts répartis aux quatre coins de la planète. Elle offre une plateforme pour promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme fondements d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

[www.globalinitiative.net](http://www.globalinitiative.net)

Soutenu par



Federal Foreign Office